LP
F5012
1870
P658
c. 1

Digitized by the Internet Archive
in 2013

http://archive.org/details/ledernierchantdu00pins

LE DERNIER CHANT DU CYGNE

SUR LE

TUMULUS

DU

GALLICANISME

REPONSE

A MONSEIGNEUR DUPANLOUP,

PAR

MONSEIGNEUR PINSONEAULT,

EVEQUE DE BIRTHA.

MONTREAL.

DES PRESSES A VAPEUR DE LA MINERVE, No. 16, RUE ST. VINCENT

1870.

LP F5012
1870 P658
1208413

LE DERNIER CHANT DU CYGNE

SUR LE

TUMULUS

DU

GALLICANISME

REPONSE

A MONSEIGNEUR DUPANLOUP,

PAR

MONSEIGNEUR PINSONEAULT,

EVEQUE DE BIRTHA.

MONTREAL.

DES PRESSES A VAPEUR DE LA MINERVE, No. 16, RUE ST. VINCENT

1870.

L'INFAILLIBILITÉ DU PAPE.

REPONSE A MGR. DUPANLOUP.

A M. le Rédacteur en chef de la *Minerve*.

M. le Rédacteur,

Si ce n'est pas trop vous demander, j'ose vous prier de vouloir bien admettre dans votre journal, dont l'intérêt me paraît augmenter de jour en jour, la chronique ci-incluse.

Elle avait été d'abord destinée à un autre journal, sur la demande de ses directeurs, et déposée à la rédaction dès lundi dernier. Mais il paraît que l'abondance d'autres matières plus intéressantes et plus utiles n'a pas permis d'insérer ma chronique, dont le principal mérite consiste dans son actualité.

J'ai donc pensé à m'adresser à vous, dans l'espérance que, malgré la grande abondance qui ne vous fait jamais défaut, vous trouveriez encore le moyen de faire place à mon petit travail.

Agréez, M. le Rédacteur,

Etc., etc., etc.,

† Adolphe,
Evêque de Birtha.

Sault-au-Récollet,
16 Décembre, 1869.

AU LECTEUR.

Le pénible émoi causé dans tout l'univers catholique par la lettre inatendue de Mgr. Dupanloup contre les partisans de l'infaillibilité pontificale n'a pas manqué de s'étendre au Canada. Dans notre société dont le dévouement à l'église et à son auguste chef est demeuré si vif, si pur et si général, il devait se trouver des voix convaincues et éloquentes d'indignation pour répondre au malheureux manifeste de l'Evêque d'Orléans. La chose n'a pas manqué et sa Grandeur Monseigneur Pinsoneault, Evêque de Birtha, anxieux de faire parvenir l'antidote en même temps que le breuvage malsain à nos lecteurs, a adressé à *La Minerve* une réfutation écrite d'abondance et au jour le jour, à mesure que de nouvelles parties de la Brochure de Mgr. Dupanloup étaient livrées à la connaissance du public.

Les dates des chroniques que l'on trouvera ci-après dans l'état où elles ont été publiées font foi du caractère d'improvisation qu'elles doivent conserver aux yeux du public.

C'est à la suite de demandes nombreuses venant des sphères les plus élevées de notre société que nous nous sommes décidé à mettre en brochure ce remarquable travail, dont tout le monde fera son profit et qui ne sera ni d'un médiocre intérêt, ni d'une médiocre utilité pour tous les lecteurs catholiques.

Bureau de *La Minerve*, 1 Janvier 1870.

Chronique Religieuse.

LE DERNIER CHANT DU CYGNE SUR LE " TUMULUS " DU GALLICANISME.

Quare fremuerunt, et meditati sunt inania ? Dominus irridebit eos.

On dit que le Cygne, sur le point de mourir, fait entendre son plus beau chant ; ainsi vient de faire le gallicanisme, de triste mémoire. Avant d'expirer, il a voulu faire entendre son dernier chant, par l'organe vibrant de l'évêque d'Orléans, ce grand maître d'éloquence classique

La polémique, cette reine moderne, en donnant le coup de mort au gallicanisme, dans *l'Univers*, la *Civilta cattolica*, le *Monde*, etc., parait avoir inspiré ce dernier chant du Cygne gallican, chant plein de véhémence, d'indignation et d'amertume.

Sans doute, avant de commencer, l'illustre chantre a dû se rappeler ce vers de son poëte favori

Infandum, Regina, jubes renovare dolorem !

C'était tout naturel : quand on donne le pas à Homère, Virgile, Ciceron sur St. Augustin, St. Jean Chrysostôme, St. Bernard, etc., parce que le monde moderne " couvre de ridicule " quiconque désire envoyer la jeunesse à la grande école de l'antiquité chrétienne de préférence à l'école payenne, il est tout naturel d'avoir d'abord à la pensée un passage de Virgile plutôt qu'un passage de St. Augustin, dans une discussion exclusivement chrétienne.

Votre chroniqueur pouvait-il ne pas tenir vos lecteurs au courant d'un évènement si important ? Pouvait-il ne pas leur faire part de ses impressions sur ce manifeste qui a le triste avantage de l'emporter sur le livre de Mgr. Maret, par l'agitation et le scandale qu'il cause dans la société chrétienne, et la joie qu'il répand dans le camp des ennemis de l'église ?

PREMIER CHANT.

La Musique—Le Ton—Les Inquiétudes.

1.

Mgr. Dupanloup, dans cette véhémente plaidoirie en fa-

veur du gallicanisme expirant ou expiré, nous apprend que les Evêques allemands, réunis à Fulda, ont adressé au Souverain-Pontife—" mais sans le livrer à l'avide publicité des journaux "—un mémoire pour lui demander de ne pas permettre que la question de son infaillibilité personnelle fut posée au prochain concile. J'admire et je loue la discrète réserve de ces dignes évêques, et je voudrais pouvoir en dire autant de l'Evêque d'Orléans. Malheureusement, loin d'imiter l'exemple de ses collègues, il écrit une brochure de 88 pages et l'adresse au monde entier par *la publicité la plus militante. In hoc non laudo.* Ce qui ne l'empêche pas de débuter par dire :

Je n'ai " certes aucun goût à me jeter dans une mêlée si violente. Je gémis de la controverse qui s'agite devant le public, et si j'écris ce n'est pas pour l'irriter, mais plutôt pour la calmer, et même s'il se pouvait, la supprimer ; car pour moi, je la crois très inopportune et très regrettable pour le Saint-Siège lui-même "

Sage remarque, sans doute ; mais l'exemple joint au précepte n'eût rien g té. Pourquoi se lancer avec tant de fracas, dans cette mêlée pour laquelle il prétend n'avoir aucun goût ? Qu'eut-il fait de plus, s'il y avait eu du goût ? Pourquoi cette véhémence injuste, qui ne lui fait pas honneur, contre deux grands journaux catholiques si chers au Pape, et à la plupart des évêques du monde catholique ? Est-ce ainsi qu'on écrit quand on se propose de calmer et de ne pas irriter ?

Apparemment que c'est le genre gallico-libéral, et que c'est la note qu'il a fallu prendre pour enterrer le gallicanisme avec les honneurs de la guerre :

Tuba mirum spargens sonum !

Avouons que l'illustre auteur y a mis une grande bonne volonté ; car il en fallait une très forte dose pour entamer un chant pacifique, sur une note si élevée.

J'ai souvent regretté de n'être pas un peu musicien, et d'avoir une oreille si insensible aux " flots d'harmonie," des grandes orchestres, même d'Eglise. Aujourd'hui je m'y prends encore ; car le dernier chant du Cygne, aux funérailles du gallicanisme, me fait l'effet d'être à grand orchestre. On y

fait figurer des artistes de tous les partis qui travaillent, les uns à diminuer, les autres à détruire l'autorité du Saint-Siège. En tête Mgr. Dupanloup, chef de fait et de droit ; puis Mgr. Maret, avec son gros ouvrage, dont on peut dire sans flatterie :

Monstrum horrendum, informe, ingens, cui lumen adpemtum.

C'est la grosse caisse.

M. de Montalembert, avec sa lettre d'adhésion à l'adresse des Laïques de Coblentz ; c'est la partie flutée.

MM. de Broglie, de Falloux, Foisset, Cochin ; c'est l'état major conduisant le deuil du *Correspondant*, mort d'une indigestion pour avoir trop mangé d'une certaine salade préparée par l'*Univers*.

Puis viennent les instruments à vent, le *Français*, la *France*, l'*Union*, plusieurs *Semaines*, représentant les libéraux ; et aussi les castagnettes, le *Siècle*, les *Débats*, le *National*, et cent autres *ejusdem farinæ*, représentant les libres-penseurs, tous venant assister à la curée du monstre de l'infaillibilité, blessé à mort, disait-on dans ce suprême effort du gallicanisme expirant ; si bien blessé, que le Concile allait l'abandonner comme un pauvre diable qu'on laisse mourir en paix sur le champ de bataille.

Eh bien ! le dirai-je, à ma honte ? je n'aime ni le ton, ni les allures furibondes, ni les paroles mal-sonnantes, ni les accompagnements discordants de ce chant suprême du gallicanisme expirant. Mon Dieu ! quelles contorsions ; quelle amertume ! quels cris de colère contre les auteurs de cette mort, qui, après tout, combattent pour ce qu'il y a de plus sacré sur la terre !

Mais laissons de côté la note, la tonalité, les accompagnements et voyons s'il n'y aurait pas compensation dans les paroles.

II

Et d'abord, Mgr. Dupanloup est censé se décider à écrire afin de calmer les inquiétudes de son clergé. Ce pauvre clergé a dû être fort alarmé, à en juger par le puissant effort employé pour lui rendre un peu d'assurance. Mais n'est-ce pas

étrange, que ces vives inquiétudes se trouvent toutes concentrées dans le Diocèse d'Orléans ? On ne voit pas de pareilles inquiétudes dans aucun des Diocèses de la France, mais bien tout le contraire. De même, dans tout le monde catholique, loin d'y voir des inquiétudes, on apprend que partout éclatent la joie, l'espérance, une forte assurance du prochain triomphe du Saint-Siége sur ses envieux et ses ennemis. Plaignons donc ce pauvre Diocèse d'Orléans de vivre ainsi dans les transes, quand partout ailleurs on vit dans l'allégresse et dans une profonde sécurité.

Donc, l'Evêque d'Orléans n'écrit que pour tranquiliser son clergé : c'est pourquoi il intitule, " Lettre au Clergé " (?) Or, voyez le long détour qu'eut à faire cette lettre avant de parvenir au clergé d'Orléans.

On lit dans l'*Univers :*

Trois journaux de Paris ont publié, dès avant-hier, la première partie des *observations* de Mgr. d'Orléans, dont ils avaient reçu les épreuves. Ces journaux sont la *France*, journal du gallicanisme napoléonien ; la *Gazette*, dernier organne du gallicanisme de 1862 ; le *Français*, journal du gallicanisme libéral.—Les épreuves avaient été envoyées en même temps à diverses feuilles de province On voit que cette pièce, bien qu'adressée au clergé d'Orléans, a été écrite en vue du public des journaux.

Petite liberté gallicane.

Il s'agit donc de calmer les inquiétudes du clergé du diocèse d'Orléans ; et voici comment on s'y prend :

Il s'agit du Saint-Père, et de ses privilèges, Il est naturel à la piété filiale de vouloir orner un père de tous les dons, de toutes les prérogatives... mais si douces et si chères que soient les suggestions de l'amour fillial, il y a, dans une question, aussi délicate que la proclamation d'un dogme, autre chose à considérer et à écouter que les élans du sentiment.....Il y a les intérêts mêmes du père vénéré et chéri qu'on voudrait exalter, et qu'on pourrait compromettre ; il y a surtout les intérêts de l'Eglise, qui sont avant tout les siens ; il y a enfin l'intérêt sacré des âmes, l'état des esprits contemporains ; il y a, en un mot à côté des avantages qu'on croirait voir, les inconvénients qu'il convient de peser murement.

Ainsi, avis à Mgr. Manning. à Mgr. Pie, à Mgr Deschamps, et à cent autres Evêques, qui ne pensent pas comme l'Evêque d'Orléans, d'avoir à modérer les suggestions de l'amour filial, et les élans du sentiment : avis à eux de ne pas oublier

si fort l'Eglise, les âmes, l'état des esprits comtemporains, les inconvénients, etc. Voyez un peu, s'il vous plait, comme tous ces bons évêques s'oubliaient en ne songeant qu'à orner le Pape, comme de pieux séminaristes ornent une statue, la veille d'une fête. N'était-il pas urgent de les rappeler à leur devoir envers l'Eglise, et les esprits contemporains ? Ce n'était pas trop assurément d'une brochure de 88 pages, et du concours des journaux gallico-libéraux, pour une si bonne œuvre. Ce que c'est pourtant que d'envisager l'opportunité et l'état des esprits contemporains ! Sans cet admirable coup-d'œil gallican, tous ces évêques auraient été privés de cette forte leçon, si utile, si opportune, si urgente ! Qui ne voit que tous ces évêques, en dépit de leur science, de leurs vertus, de leur zèle, allaient s'engager dans la fausse route du sentiment, des élans, et de l'oubli de leurs devoirs envers l'Eglise, entrainés par ces imprudents journalistes de *l'Univers*, du *Monde*, de la *Civiltà cattolica* ?

Eh bien ! Messieurs d'Orléans, après cet avis si charitable, vos inquiétudes ne sont-elles pas diminuées un tantinet ? *Quid timidi estis, modicæ fidei* ? Allons, ayez bon courage ; le danger est passé après cette décharge de votre puissante catapulte ; nul doute que les évêques n'y voient plus clair maintenant, et qu'ils ne tarderont pas à comprendre qu'au lieu de glorifier leur " père chéri, " ils auraient pu le compromettre, faute de savoir consulter les esprits contemporains.

Consolez-vous donc, mes bons messieurs ; vous allez voir tous ces évêques examiner murement les inconvénients du sentiment et des élans, et se mettre à consulter, d'abord la brochure de 88 pages, puissant narcotique contre le danger des élans vers le Pape ; puis les amis et collaborateurs de votre éloquent défenseur des droits de l'Eglise et des esprits contemporains ; par exemple, l'édifiante lettre de félicitation de M. de Montalembert aux laiques de Coblentz ; le manifeste du *Correspondant*, revu et approuvé, dit-on, par votre éloquent Evêque ; les articles du *Français*, journal officieux de l'Evêché d'Orléans, bref tous ces brillants écrivains du par-

ti gallico-libéral, grands prôneurs de " l'Eglise libre dans un Etat libre." Après une telle consultation, vous devez comprendre que voilà des Evêques bien préparés pour le Concile, et armés de toutes pièces contre les élans et le sentiment. Donc, messieurs, d'Orléans, laissez là vos inquiétudes, et vivez en paix pour le quart d'heure. Et vous, messieurs du *Correspondant*, battez donc des mains ; le souffle impétueux du chant du Cygne ne vient-il pas de gonfler de nouveau les voiles de votre manifeste, et de le remettre à flot après la terrible bourrasque qu'il a essuyée de la part de ces audacieux écrivains de *l'Univers* ? Et vous, messieurs de la libre pensée, soyez dans la joie ; cette guerre sainte ne fait-elle pas bien votre affaire ?

Quant à ces imprudents ultramontains, tant pis pour eux ; ils devront se contenter du *pressuram habebitis in mundo*, et de la bénédiction de Pie IX. Il leur est permis aussi, comme à Mgr. de Laval, " de déplorer profondément " la fameuse brochure de 88 pages.

SECOND CHANT.

L'opportunité—Sa Fuite.

I.

Ce que je commencerai par vous faire remarquer, Messieurs, c'est qu'une telle question regardait le Concile, et n'aurait du être traité que par lui.

C'est fort bien dit :—aussi afin de joindre l'exemple au précepte, Mgr. d'Orléans se hâte, à la veille de partir pour le Concile, de lancer dans le public sa brochure de 88 pages, sur un sujet qu'il déclare être réservé exclusivement au Concile.

Cette logique gallico-libérale est à l'usage de ceux qui craignent le sentiment et les élans envers un " père chéri " ; car, voyez-vous, c'est l'opportunité qui presse. Poursuivons :

Ces débats ne m'ont pas moins étonné qu'attristé. Car enfin avant cette ingérence et ces éclats d'une certaine presse, la question n'était pas posée le silence s'était fait, grâce à Dieu, sur des querelles qu'il vaut mieux oublier que raviver.

Le silence s'était fait ! la question n'était pas posée ! Et le gros livre de Mgr. Maret ! et la scandaleuse lettre d'adhésion

de M. de Montalembert ! et le « Correspondant ! » et tous les échos de la presse gallico-libérale ! Comme tout allait bravement au milieu de ce silence gallican ! Pourquoi faut-il qu'une *certaine presse* soit venue si mal à propos troubler une si belle harmonie ? Pourquoi jeter si brutalement ces bons messieurs d'Orléans dans de si cruelles inquiétudes, eux qui ne demandaient qu'à faire tranquillement leur petit bon-homme de chemin en compagnie du *Correspondant* et du *Français*.

Car, voyez-vous, la question n'était pas posée, le silence s'était fait, tant que la presse gallico-libérable était seule à discourir. Alors, Mgr. d'Orleans gardait l'antique " silence respectueux " du gallico-jansénisme, qu'il n'interrompit qu'un moment, avec une rare modération, quand l'un de la bande s'avisa un jour de jeter son froc pour sortir de la prison de l'âme, et protester contre " ces doctrines romaines, qui ne sont pas chrétienues. "

Aprés cette petite escapade d'un membre de la confrérie libérale, Mgr. d'Orléans rentra dans le silence, et s'occupa de revoir le manifeste du *Correspondant*, et de préparer son manifeste anti-papal. Mais quand Mgr. Manning, Mgr. Deschamps, Mgr. Pie, Mgr. de Nîmes, la *Civiltà cattolica*, l'*Univers*, le *Monde*, eurent l'audace de crier gare à l'Evêque de la Sorbonne, au *Correspondant*, et à tous ces bons apôtres de la doctrine gallico-libérable, alors il parait qu'une *certaine presse* venait enfin de poser la question ; et comme bientôt elle parut prendre une posture peu décente aux yeux des gallico-libéraux, soudain l'Evêque d'Orléans rompt le silence pour s'élancer à la rescousse, et faire une charge à fond contre ces polémistes téméraires qui venaient de mettre le désarroi dans le camp gallico-libéral, il tonne, il éclate avec une véhémence digne de son ancienne ardeur, alors qu'il rédigeait un certain journal gallican qui périt dans la bataille.

Tel Achille sortit furieux de sa tente, pour aller perforer le "père chéri " des braves Troyens. L'illustre chef des gallicans en déroute cherche entre tous son rude et vieil antagoniste, le brave Veuillot, encouragé et béni par Pie IX et une foule d'illustres évêques ; rien n'y fait, il faut à tout prix bri-

ser la plume invincible de ce polémiste violent, intempérant, audacieux, présomptueux, intolérable, enfin *accusator fratrum*, ouf ! Et voilà comment la question fut posée, et le silence rompu avec éclat, par la faute d'une "certaine presse."

Et voilà comme il faut s'y prendre pour pacifier les uns, et calmer les inquiétudes des autres ; et voilà comment on procède à Orléans pour donner une preuve frappante de la science de l'opportunité.

Après quoi, on a bien le droit de reprendre haleine, et de dire pieusement, " Hélas, on peut prévoir déjà, à l'âpreté des débats préliminaires, ce que cette question, si on l'y portait, pourrait soulever de discussion au sein du Concile."

On peut prévoir, au moins, que si l'âpreté est écartée du Concile, ce ne sera pas à l'Evêque d'Orléans qu'en reviendra le mérite et la gloire.

" Mais pourquoi l'y porter ? Est-ce que la nécessité y force ? Est-ce que "les périls du temps l'imposent ? NON.

Là ; tout est fini ; la question est jugée :— ce n'est pas plus difficile que cela. Et vous Mgr. Manning, Mgr. Deschamp, Mgr. Pie, vous tous, Pères du Concile, sachez qu'il n'y a pas lieu de s'en occuper ; non, entendez-vous ? non,—voilà. Eh bien ! vous doutez encore !—Est-ce donc que vous ignorez,

Que Pie IX n'en a pas parlé aux évêques assemblés à Rome en 1867 ?

Est-ce que vous ignorez,

Qu'il n'en a pas fait mention dans la Bulle d'indiction ?

Est-ce que vous ignorez,

Que dans aucun des actes du Saint-Père, cette préoccupation de grand r son autorité un moyen du Concile, et à la faveur de ce respect dont le monde entoure ses vertus et ses malheurs, n'apparaît un seul instant ?

Maintenant, n'êtes-vous pas convaincus par cette lumineuse logique, et surtout par cette respectueuse insinuation gallico-libérale ?—Ne comprenez-vous pas que tant que le Pape ne dira pas :—«Faites-moi la faveur de grandir mon autorité,» —le Concile ne doit pas s'en occuper ?—Cela a été règlé, décidé et ordonné à Orléans pour pacifier les ultramontains et calmer les inquiétudes du Diocèse. Vous me demandez de nouvelles raisons ; je veux bien vous répondre ; mais je vous

préviens que nous allons sortir de la question d'opportunité, la seule que Mgr. d'Orléans ait l'intention de traiter, comme vous savez. Ecoutez donc :—

III

J'entends dire qu'il s'agit d'un principe. D'un principe ? Eh quoi ! répondrai-je à mon tour, ce principe, si ç'en est un, il est donc nécessaire à la vie de l'Eglise qu'il devienne dogme de foi ? Comment alors expliquez-vous que l'Eglise ait vécu dix-huit siècles, sans que ce principe essentiel à sa vie ait été défini ? Comment expliquez-vous qu'elle ait formulé toute sa doctrine produit tous ses docteurs, condamné toutes les hérésies, sans cette définition ? De nécessité, il n'y en a évidemment aucune ici, et la solution de cette question n'est pas plus indispensable qu'elle n'était réclamée.

.....

Craignez-vous que l'Eglise ne puise vivre à l'avenir sur les mêmes bâses qui l'ont soutenue dans un passé de dix-neuf siècles ? Que parlez-vous de la nécessité de faire dans un Concile une définition nouvelle sur la règle de foi, et de constituer dogmatiquement une nouvelle règle de foi ? Quoi ! c'est en notre siècle qu'il devient nécessaire de venir mettre cela en question, de toucher à ce principe constitutif, à ce ressort principal de la vie de l'Eglise ? Nous aurions été constitués durant tant de siècles d'une façon défectueuse et incomplète !

Aprés 1870 années d'enseignement, il faut qu'on en vienne à se demander dans un Concile qui a le droit d'enseigner infailliblement ! Et cela, à la face du monde incrédule et protestant qui nous regarde ! Non, laissons là ces questions que rien n'appelle.

Que des publicistes téméraires n'aillent pas, avant l'heure, étonner et désorienter les fidèles par des controverses violentes, qui semblent vouloir imposer d'avance les questions aux évêques. Pour moi, ma penseé est formelle sur ce point. Quand le chêne est vingt fois séculaire, creuser pour chercher le gland originaire sous ses racines, c'est vouloir ébranler l'arbre entier.

Vous vouliez de la doctrine gallicane ; en voilà, et de reste ; mais que nous sommes déjà loin de la question d'opportunité, la seule qui nous avait été annoncée !

Ainsi, depuis dix-huit siècles, l'on n'a jamais cru à l'infaillibilité du Pape, mais seulement à l'infaillibilité de l'Eglise en général, sans trop s'expliquer où réside cette infaillibilité. Ainsi, depuis dix-huit siècles, toutes les erreurs condamnées immédiatement par les Papes seuls, l'ont été sans que les Papes fussent réputés infaillibles, par cette solennelle affir-

mation de la foi contre l'erreur. Ainsi, c'est sur ces bases que l'Eglise a vécu dans un passé de dix-neuf siècles. Ainsi, la proclamation de l'infaillibilité papale deviendrait une nouvelle règle de foi. Ainsi, on ne sait pas à l'heure qu'il est, qui a le droit d'enseigner infailliblement. Ainsi, ce serait une honte de traiter cette question en face du monde incrédule et protestant. Ainsi, dire que le Pape est infaillible, c'est proclamer que l'Eglise a été constituée d'une manière défectueuse et incomplète, jusqu'à ce jour. Ainsi, tous les saints et les docteurs qui ont cru et enseigné partout, toujours, et dans tous les siècles, l'infaillibilité papale, ont ignoré que c'est là une nouvelle règle de foi. Ainsi, tous les écrivains, évêques et laïques, qui démontrent invinciblement cette doctrine, en s'appuyant sur la croyance traditionnelle des siècles, ne font qu'étonner et désorienter le bon sens des fidèles. Ainsi, il faut se tenir coi quand le monde incrédule et protestant nous regarde, et ne faire un acte de foi qu'en secret. Oh ! la belle opportunité de cette doctrine gallico-libérale ! Quand à la comparaison du chêne, elle fait image, et plaît à l'imagination ; mais au fond, elle n'est pas moins mal sonnante au point de vue de la doctrine.

Il n'y a pas lieu de craindre, en aucun temps, d'ébranler l'arbre de l'Eglise planté par Jésus-Christ même sur le roc de Pierre, par la raison qu'il n'y a pas lieu de creuser du tout, pour se mettre à la recherche de l'infaillibilité, qui n'a jamais été enfouie sous terre. N'a-t-elle pas toujours brillé au grand jour sur cette chaire de Pierre, plus élevée que tous les trônes des rois de ce monde? Tous les siècles ne l'ont-ils pas contemplée avec admiration et amour, illuminant et instruisant les nations depuis St. Pierre jusqu'à Pie IX ? Depuis St. Augustin jusqu'à St. Liguori, tous les docteurs de l'Eglise n'ont-ils pas dit : " *ubi Petrus, ibi Ecclesia* " ? Tous les regards et tous les cœurs des vrais fidèles ne se tournent-ils pas instinctivement sur elle, quand l'écho divin de ces paroles retentit à travers les âges : " *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam : rogavi pro* TE *ut non deficiat fides* TUA : *dabo* TIBI *claves.* "

Et voilà comme la règle de foi est nouvelle. Donc, abanbandons le chêne vingt fois séculaire aux jeunes gens de la rhétorique, et le gland à qui de droit.

Après cela, que nous importe ce que le Pape Paul IV parlant au Concile de Trente, ce que Clément XI répondant à Bossuet, et ce que Pie IX en 1867, ont jugé convenable de faire ou de dire dans leur sagesse pour ménager les esprits? Est-ce là un argument logique contre les savants et illustres polémistes qui défendent l'infaillibilité papale contre les attaques modernes des gallicans libéraux?

N'y aurait-il pas opportunité à citer, à ce sujet, ce que Mgr. d'Orléans dit d'un ton si tranchant au sujet des doctrines ultramontaines, " laissons-là ces questions que rien n'appelle ? " Et l'écho répond, *appelle*, comme pour protester contr ce faux jugement.

Ce qui n'est pas douteux, c'est l'opportunité de retourner contre l'auteur son observation :

—" Vous ne connaissez ni Pie IX, ni l'Episcopat. "

Bien différente est la doctrine de l'éminent Evêque de Versailles, dans la lettre qu'il adresse à son clergé, avant de partir pour Rome, et dans laquelle il s'attache à les prémunir contre l'*homme ennemi* qui s'efforce de semer l'erreur dans l'Eglise. Nous sommes forcé de nous borner au court extrait suivant :

Soit qu'on examine dans leur ensemble les textes de l'écriture sainte, soit qu'on pénètre dans la nature de la grande institution dont il s'agit, (la papauté), soit qu'on consulte les monuments de la tradition et l'enseignement des meilleurs théologiens, on est obligé de reconnaître que l'infaillibilité personnelle du Pape est établie par des preuves dont la force et la clarté subjugueront tous les esprits sincères et non prévenus. Que ce puisse être défini et devenir un dogme de foi, c'est incontestable.

Que dira, que fera le Concile à ce sujet ? Nous ne pouvons le savoir C'est une question à laquelle l'Esprit-Saint se charge de répondre quand le moment sera venu.—D'une part, le clergé et tous les vrais catholiques font des vœux pour que le Pape soit conciliairement déclaré infaillible. D'autre part, tous les hommes qui se placent au point de vue de l'hérésie, du rationalisme, et de la politique moderne, se prononcent fortement dans un sens opposé.

Ceux qui désirent de tout leur cœur que l'infaillibilité personnelle soit

définie par le Concile, savent très-bien que le Pape n'aurait rien de plus intrinsèquement, que ce qu'il a maintenant, mais ils pensent avec raison que ce serait une manifestation extérieure de puissance qui mettrait fin à de déplorables divisions, et qui contribuerait à raffermir l'autorité trop attaquée et trop ébranlée de nos jours.

Les hérétiques, les incrédules, les hommes imbus d'une civilisation toute matérielle et payenne sont conséquents. Ils ont combattu le *Syllabus*, ils combattront le Concile. Ils se serviront de toutes les passions qui troublent les esprits, de toute la confusion qui règne dans les idées, pour porter de nouveaux coups à l'Eglise et pour essayer de la déconsidérer et de l'affaiblir dans son chef suprême.

Après ces deux catégories, il y en a une troisième dans laquelle se rangent les catholiques libéraux. Ceux-ci voulant conserver des opinions qui ont fait leur temps, et sacrifiant à l'idole moderne, prétendent qu'il serait mieux que le Concile s'abstint de toute décision concernant la Papauté, et qu'il retranchât même du *Syllabus* tout ce qui leur déplait. Qu'ils y fassent attention ; il y a dans leur manière de voir les germes du schisme et de l'hérésie. Ils ne peuvent rester dans le vrai que par une inconséquence.

En effet, admettre le libéralisme dans le sens que l'Eglise doit nécessairement repousser, c'est entamer l'œuvre de Jésus-Christ, c'est saper les fondements de l'édifice. Sans doute l'Eglise veut la liberté ; elle est la mère et la tutrice de la liberté bien entendue et bien réglée. Mais dès que la liberté, s'appuyant sur des droits que la raison n'a pas, dégénère en libéralisme, l'Eglise l'arrête et le condamne : c'est ce qu'elle a toujours fait, c'est ce qu'elle fera toujours.

Pour éviter le schisme, les auteurs de la fameuse Déclaration de 1682 ne furent-ils pas obligés de battre en retraite ? Qui maintenant oserait soutenir la doctrine des parlements à l'époque dont il s'agit ? Or, les parlements étaient logiques, ils tiraient les conséquences des principes posés. On sait d'où sortit la constitution civile du clergé à la fin du dernier siècle. Et puis n'avons-nous pas sous les yeux des symptômes et des faits assez significatifs ? N'est-ce pas au nom du libéralisme qu'on a débité en chaire et dans les *congrès de la paix* des idées aussi fausses que dangereuses, et qu'on n'a pas craint de mettre les principes de 89 au-dessus des maximes de l'Evangile ? N'est-ce pas au nom du libéralisme qu'on souille le froc et qu'on donne au monde l'affreux scandale de l'apostasie ? N'est-ce pas en s'inspirant du libéralisme qu'on compose de gros volumes, non pour éclairer les Pères du Concile, mais pour révolutionner l'Eglise, et pour répandre à dessein des obscurités sur l'imposante et radieuse figure des Papes dans l'histoire ? Ponrquoi parle-t-on d'unité, de paix, de conciliation dans l'Eglise, quand on s'épuise à jeter dans son sein de nouveaux ferments de discorde ? Vraiment on demande au libéralisme ce qu'il n'a pas. Sachons-le, la

paix et tous les avantages spirituels et temporels dont elle est la source ne nous sauraient venir que par le Concile du Vatican.

Quid potest Capere, capiat

Ces lignes résument fidèlement la fameuse brochure *ab irato* de l'Evêque d'Orléans.

Quelle différence entre cette doctrine si pleine de vraie science sacrée, de lumière et de paix, et celle du fougeux chef de l'école gallico-libérale, faite, comme l'ouvrage de Mgr. Maret, " pour jeter dans l'église de nouveaux ferments de discorde, et répandre à dessein des obscurités sur l'impotante et radieuse figure des Papes dans l'histoire! "

Sault-au-Recollet, 16 Décembre 1869

CHRONIQUEUR.

Domine, tu scis quia amo Te !

TROISIÈME CHANT.

Les menaces.—La dissection.—La chute.

Et d'un voix stridente, il dit :

C'est au milieu de tant d'urgentes et nécessaires questions qu'on voudrait, tout-à-coup, en jeter une nouvelle imprévue, inattendue, d'une solution difficile assurément, et pleine d'orage ; et que l'on s'exposerait en suivant la voie tracée par les journalistes, au lieu de ce magnifique spectacle d'union que l'on attend de vous, à en donner un tout contraire !

Et les magnifiques ouvrages d'un grand nombre de savants Evêques sur cette question ! Quelle puérilité dans cette affectation à rejeter sur le compte des journalistes ce qui, en réalité, est avant tout le fait d'illustres Evêques et des meilleurs écrivains, en dehors de la presse ! Qui donc peut troubler l'union, si ce n'est le gallicanisme, et le libéralisme bâtard, soi-disant Catholique ?

Voilà ce qui ne doit pas s'oublier, si on ne veut point s'exposer à mêler, sans le vouloir, la querelle à l'amour, et faire d'une question de théologie une question d'enthousiasme ou de colére.

Laissons-là ces vaines et ridicules menaces. Ce *quos ego* ! fera sourir plus d'un qu'on croit effrayer.—Avançons.

Si la question se traite déjà de la sorte devant le public, que sera-ce, si elle vieut à être introduite devant le Concile ? Ma question, en effet, est

très-grave, car il s'agirait de proclamer un dogme nouveau, le dogme de l'infaillibilité personnelle et séparée du Pape.—

Nouveau en ce sens que jamais, depuis 18 siècles, les fidèles ne furent tenus sous peine de cesser d'être catholiques, à croire ainsi.—

A quoi bon ce sophisme ? Depuis 18 siècles les fidéles étaient-ils tenus à croire au dogme de l'Immaculée Conception proclamée en 1854 ? N'en a-t-il pas toujours été de la sorte de siècle en siècle, avant la définition successive des dogmes ? Si ce sophîsme a été fait sérieusement, où est la logique ? sinon, où est la sincérité ?

Il s'agirait donc d'obliger désormais tous les catholiques à croire, sous peine d'anathème, que le Pape est infaillible, même, je me sers des expressions de Mgr. l'Archevêque de Westminster, quand il prononcerait seul, en dehors du Corps épiscopal réuni ou separé ; et qu'il peut définir les dogmes seul, indépendamment de l'Episcopat !

Précisément, c'est cela même : Mgr. Manning n'en rougira pas.

Et c'est cette énormité dont les Papes se rendent coupables depuis 18 siècles, sans en excepter Pie IX lors de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Alors Mgr. d'Orléans citait avec éloge « le sens commun des fidèles, » qu'il repousse au sujet de l'infaillibilité du Pape. L'opportunité était bonne et valable en 1854 ; elle a cessé de l'être en 1869 ! Encore, si c'était la seule contradiction !—

II

Mgr. l'Evêque d'Orléans prend plaisir à disséquer, pour ainsi dire, l'infaillibilité personnelle, non pour en faire admirer les merveilles, mais, au contraire, pour en mettre au grand jour de la publicité mille impossibilités, dangers, inconvénients, scandales, principes de trouble, incertitudes, luttes présentes et futures, tempêtes dans l'Eglise, schisme, dissolution,—que sais-je encore ? Tous les maux possibles et impossibles pour l'Eglise, sont mis hardiment à nu sous le scalpel de ce véhément chef de l'école gallico-libérale.

C'est de cette façon que l'auteur de la brochure de 88 pages écrit " pour pacifier et calmer les inquiétudes," et prouver " sa contention d'amour pour le Vicaire de Jésus-Christ,"

mais s'agit-il du sujet déterré par Mgr. Maret, et par ses amis du *Correspondant*, du petit *Français*, oh! alors il prodigue toutes les ressources de sa féconde rhétorique d'Académicien toute la fougue de son éloquence, sauf la logique qui n'est pas de mise dans ce genre d'opportunité. Il s'agit de vernir à neuf ce vieux *sujet*, enlevé du cimetière gallican, de l'habiller à la moderne, pour le rendre un peu plus présentable " aux esprits contemporains," et si, possible, de le faire entrer décemment au Concile.

Ce n'était pas une médiocre entreprise. Mgr. Maret s'y était employé sans succès, peu auparavant, à l'aide de ses gros volumes qui furent mis en pièce par un souffle de Poitiers. Après lui, la rédaction du *Correspondant* s'y employa avec un zèle artistique ; mais un brutal coup de plume de M. Veuillot renvoya ce pauvre *sujet* au cimetière. Ce fut alors que le chef vint au secours de la confrérie au désarroi, et qu'il résolut de refaire le *sujet* à neuf au moyen de son pinceau aux vigoureuses et éclatantes couleurs.

Pourquoi tant de peines? pourquoi tant d'efforts? *Cui bono?* Car enfin, si le Saint-Esprit inspire au Concile de définir l'infaillibilité personnelle de son chef suprême, c'est en vain que ce pauvre déterré, même embelli par la plus brillante livrée de l'Evêque d'Orléans, aura crié sur les toits ;— « Quoi! on ferait cela dans notre siècle! sous les yeux du monde incrédule et protestant! de nécessité, il n'y a aucune, NON. » En vain se serait-il enroué à crier, à menacer ; le Concile passera outre, mais n'inventera pas pour cela une *nouvelle doctrine* et une *nouvelle règle de foi ;* non, il ne fera rien de semblable, quoiqu'en dise le gallicanisme ; il ne fera que constater, au temps fixé par le Saint-Esprit, un fait constant qui a pris naissance avec l'Eglise elle-même. Il ne se fatiguera pas non plus, en curieuses recherches, encore moins en discussions orageuses, pour découvrir « le gland originaire sous le chêne vingt fois séculaire »—non ; mais il dira simplement, sans agitation, ni bruit, voilà le Pape tel que Jésus-Christ l'a fait. Et après cette définition, le Pape sera ce qu'il était auparavant *in foro interno*, ni plus ni moins, quoique,

in foro externo, il pourra avoir plus d'éclat et de Majesté, parce que Jésus-Chris l'aura voulu ainsi pour sa gloire, et le bien de son église.

Si donc cette définition a lieu, elle se fera avec la plus majestueuse simplicité, comme toutes les grandes œuvres de Dieu ; *Dixit Deus, fiat, et factum est ita.*

Ainsi s'évanouiront les fantômes conjurés à plaisir par l'Evêque d'Orléans. Ils n'auront pas d'entrée au Concile ; semblables aux brouillards nocturnes, qui disparaissent au soleil levant, ils se dissiperont devant le soleil radieux de la Papauté apparaissant enfin telle qu'elle sortit des mains de son créateur :—*et vidit quod esset bonum.*

Alors, illustre Académicien, sera venu, pour vous, le moment favorable pour ramasser le gland originaire caché sous le chêne vingt fois séculaire.

QUATRIÈME CHANT.

Les Sophismes— Les insinuations venimeuses—Qu'en dit-on ? La Chûte.

I

Mgr. Dupanloup affirme hardiment qu'il n'est ni utile, ni opportun de faire cette définition, dangereuse selon lui. Il s'indigne contre les " étourdis, les téméraires, les imprudents," qui ôsent le désirer et en parler.

Mais ne pourrait-on pas lui demander quelle nécessité, quelle utilité, quelle opportunité, quel motif d'édification peut-il y avoir d'exhiber à tous les regards le côté humain de la Papauté ?

Croit-il que les Papes n'ont jamais lu dans Saint-Paul :—*habemus thesaurum istud in vasis fictilibus* ? Qui donc l'a établi moniteur des Papes ? Quelle convenance ! quelle belle poportunité de qualifier si audacieusement le jugement porté par Paul III, contre Henri VIII, de *Bulle effrayante, de nature à précipiter plutôt qu'à ramener la nation anglaise : de Bulle qui fut un grand malheur pour la chrétienté !!!* Dans quel but parler de *Papes faibles, ambitieux, entreprenants, confondant le spirituel et le temporel, affectant des prétentions dominatrices sur*

les couronnés ? grosses accusations qui restent encore à prouver autrement que par cette fallacieuse histoire accomodée au goût gallican, pour les besoins de la circonstance ; car, n'oublions pas que l'opportunité presse.

Est-ce ainsi qu'on doit parler d'un pére «vénéré et chéri ?» Une bonne cause a-t-elle jamais recours à ces déplorable expédients ? Quelle utilité y a-t-il de fouiller ainsi dans les veilles légendes gallicanes, au détrîment de cette grande et sainte institution de la Papauté ? Ne fallait-il pas laisser cette vilaine besogne au petit *Français*, au *Siècle* et compagnie ? En vertu de quel principe, une plume, jusque là glorieuse, peut-elle s'approprier ainsi des armes empoisonnées par une venimeuse insinuation, (1) si propre à inspirer la défiance et le mépris envers le divin principat du Vicaire de Jésus-Christ ? Malgré son incomparable mansuétude, Pie IX ne serait-il pas en droit de lui demander, comme son maitre au jardin des Olives ; *Amice*, *ad quid venisti* ?

Eh bien ! vous, illustre Académicien, qui vous permettez de parler si librement des Papes à la face du monde, par les mille voix de la presse ; vous ne devez pas trouver mauvais qu'on use de la même liberté envers vous, *accusator patrum.* Veuillez donc écouter cette humble voix qui s'élève, par delà l'océan pour protester contre votre œuvre, au nom du Canada catholique. Voici ce que disent nos compatriotes, dans leur douleureux étonnement, car ils ne sont pas accoutumés, grâce à Dieu, à entendre parler sur ce ton des Souverains-Pontifes. Voici ce qu'ils pensent de cette *étrange entreprise*, de cette *pierre de scandale*, comme s'exprime Mgr. de Montpellier, parlant de votre brochure. Ils disent donc, qu'il ne convient pas à un bon fils de faire rougir son père devant toute sa famille, et encore moins de l'exposer aux outrages et à la dérision de ses envieux et de ses ennemies.

Ils disent que personne, pas même un éloquent académicien, nedoit violer le commandement : *Honora Patrem tuum*— fut-il coupable—à plus forte raison quand il ne l'est pas, et qu'il porte le nom sacré de Pape.

---

[1] Lettre de Mgr. Dupanloup à M. Veuillot.

Ils disent, qu'à la lecture de ce certains passages, involontairement, ils se sont rappelés ce qui arriva à Cham pour avoir osé inviter ses frères à venir contempler la faiblesse et la nudité de leur père.

Ils disent qu'un tel écrit ne peut produire aucun bien quelconque : que ses beautés de style n'auront que le triste mérite de séduire un grand nombre d'esprit superficiels, et que la conséquence inévitable de cette lecture attrayante, sera de diminuer, peut-être de détruire en eux tout respect, toute confiance, tout amour envers le Vicaire de Jésus-Christ.

Ils disent que le pouvoir civil y trouvera des armes toutes préparées pour molester le Pape et l'Eglise.

Ils disent—avec un bon sens qui ne s'est pas laissé désorienter par ce violent réquisitoire—qu'ils ne reconnaissent dans cet écrit aucun des caractères d'une œuvre de bien faite sous l'œil de Dieu, et uniquement en vue de la gloire et du bien des âmes ; comme, par exemple, les magnifiques écrits, sur ce sujet, de Mgr. Manning, de Mgr. de Poitiers, de Mgr. de Nîmes, de Mgr. Deschamps, et quoique vous en disiez, de *l'Univers* de la *Civiltà cattolica*, du *Monde*, etc.....C'est ce qui leur a facilité l'intelligence de ce bon mot attribué à Pie IX :—*Quand je vois Mgr. d'Orléans, je vois Mgr. l'Académicien ; maisquand je vois Mgr. de Poitiers, je vois Mgr. l'Evêque.* (1)

Ils disent, enfin, qu'il n'est pas séant à un Evêque de reprendre en sous-œuvre l'odieuse tentative de Louis XIV, avec ses quelques Evêques courtisans ; qu'il serait plus édifiant de l'entendre dire, avec Bossuet, *abeat quo libuerit*, et qu'averti par ses cheveux blancs, il va consacrer à ses diocésains les derniers efforts d'une voix bien connue, et les restes d'une ardeur qui s'éteint: ce qui serait plus profitable à l'Eglise, et plus glorieux pour lui-même, que la thèse et l'hypothèse qu'il a été si malheureusement inspiré de lancer dans le monde contre la Papauté.

Voilà ce que l'on dit, et que dis-je autre chose?

II

J'espère que mes chers compatriotes, les Zouaves Canadiens,

---

[1] Correspondant du *Tablet* de Londres.

s'empresseront de rendre visite à cet homme de bien—*vir bonus et justus*— Louis Veuillot, pour le féliciter de ce qu'il a été trouvé digne de souffrir la contumélie de cet injuste *avertissement*, pour ses invincibles écrits en faveur du Pape et de l'Eglise. Le but que s'était proposé une aveugle passion n'a pas été atteint, loin de là. Au fort de cette lutte, pour et contre la Papauté, entre ces deux grands adversaires, l'un monte et l'autre descend dans l'estime universelle. Et quand sera dissipée cette violente tempête, on dira du Pape :—*Super aspidem et basiliscum ambulabis et conculcabis super leonem et draconem.*

On dira de son invincible défenseur :

Turris fortissima, et exallabitur. (Prov.)

On dira de Mgr. l'Académicien :

Qui fodit foveam, incidet in eam.—(Prov.)

Et lui même devra dire, selon la remarque de Mgr. Gaume,

Heu ! patior telis vulnera facta meis.—(Virg.)

Et vous, braves zouaves canadiens, vous direz : "Voilà un noble vétéran de la cause papale. C'est notre frère ainé dans la foi, l'amour, et le dévouement envers la Papauté. C'est le représentant d' un grand principe qui contient la fortune de la nationalité canadienne. Allons donc l'embrasser ; allons l'inviter à venir se délasser dans notre cercle ; et pourquoi ne tenterions-nous pas de l'égayer un peu, en chantant, à la canadienne :

Laissons passer l'orage,
Le temps deviendra beau,
Le temps deviendra beau. "

III

A quoi bon tout ce fracas, toute cette véhémence, toutes ces violentes récriminations contre les défenseurs de la Papauté, toutes ces alarmes réelles ou feintes, toutes ces ridicules insinuations contre l'étendue du pouvoir papal ? Il faudra bien en prendre son parti. Le Pape est et restera tel que Jésus-Christ l'a fait, et si le Concile juge, sous l'inspiration de l'Esprit Saint, devoir ajouter le dernier fleuron à sa tiare, ne il fera qu'exécuter, en son temps, le dessein primitif de Jésus-Christ.

Ce divin Maître n'ignorait pas, apparemment, que le Pape serait toujours un homme ; cela ne l'a pas empêché de l'investir de la même puissance qu'il avait reçue de son père :— *sicut misit Me Pater.* Il saura bien le soutenir, dans l'exercice de ce pouvoir divin qu'il lui a confié, contre les faiblesses inséparables de l'humanité, de manière à ce que l'Eglise n'ait pas à en souffrir ;—*rogavi pro Te.* Qu'était-il donc besoin de sonner le tocsin dans le monde entier, et de répandre partout l'alarme sur des dangers imaginaires créés par votre fougueuse imagination ?

Dans quel but expédier votre réquisitoire, sous une autre forme, aux Evêques de l'Allemagne, de la Grande Bretagne et de ses colonies, et des Etats-Unis ? Le *rogavi pro Te* ne suffisait-il donc pas pour calmer des craintes que vous êtes le seul évêque à éprouver ? Craignez vous donc que Jésus-Christ néglige de réaliser sa promesse, et de continuer à maintenir son œuvre ?

Penseriez-vous qu'il ait besoin de votre bras de chair pour l'améliorer et la soutenir ? Avez-vous donc oublié le téméraire Oza, foudroyé pour avoir étendu le bras dans le dessein d'affermir l'Arche ?

En vérité, à voir toutes ces appréhensions réelles ou feintes, ne dirait-on pas que les gallico-libéraux ne voient, dans le suprême Vicariat de Saint Pierre, qu'une institution humaine ayant besoin d'être soutenue et contrôlée, à la façon du pouvoir humain, qui varie selon les temps et lieux ? Fi donc.

Voici ce qu'en pense cet éminent théologien Mgr. de Nïmes :

On aurait tort de supposer que rien dans le Concile ne pourrait être dignement et infailliblement voté par voie d'acclamation. L'Esprit Saint, pour attacher son assistance à l'Eglise réunie, pour en couvrir les définitions ou les sentences de sa responsabilité suprême, n'exige pas rigoureusement, sur les questions à trancher, des débats préliminaires. Quelles que soient les formes de la procédure, dès qu'elle prononce sur un point de dogme ou de morale, il est là pour en ratifier la décision, qui ne peut pas être une erreur. Et la chose n'est pas difficile à concevoir.

Quelques prudents, par exemple, ont peur qu'on proclame d'enthousias-

me l'infaillibilité doctrinale du Souverain-Pontife parlant *ex cathedrâ*. Le Concile fera-t-il ce grand acte, ou ne le fera-t-il pas ? C'est ce qu'ils ignorent, et nous ne l'ignorons pas moins nous-même. Mais ils craignent. que, dans un pieux élan, les Pères attachent à la couronne du Pape ce diamant que d'autres Conciles, dit-on, n'osèrent y fixer. Et quand il en serait ainsi, je demande où serait le malheur ? Cette question de l'infaillibilité du Pape, n'est-elle posée que d'hier ? N'est-elle pas, au contraire, agitée depuis des siècles ? Ne l'a-t-on pas débattue dans tous les sens possibles ? Quels sont les arguments pour ou contre qu'on ait pas épuisés ? Quelles sont les objections, même empruntées aux circonstances présentes, ou se liant aux intérêts de l'avenir, qu'on ait pas passées par le crible de la discussion la plus approfondie ? Et puisqu'il en est ainsi, puisque par là tous les Evêques du monde ont été mis à même d'avoir sur ce grave sujet des convictions pleinement éclairées et fortement établies, pourquoi, si leur conscience croit à la certitude de ce privilège, ne le prouveraient-ils pas sans controverse ultérieure, et par un cri spontané de cœur et de loi ?

N'y aurait-il pas de la réflexion, de la science et de la lumière, jusque dans cette acclamation ? Et pour quelle raison l'Esprit Saint refuserait-il de la prendre sous sa garantie ?

Voilà une réponse aux sophismes et aux alarmes de la brochure de 88 pages, qui en vaut bien une autre.

Mais voici un autre argument extraordinaire, et assurément qui n'est pas sans danger pour la foi des fidèles.

Après avoir supposé la définition votée par le Concile, il dit : «Voilà donc le Pape déclaré infaillible !» Puis il se met à dérouler une longue kyrielle d'inconvénients s'enchevêtrant les uns dans les autres, et formant à la fin comme un labyrinthe inextricable. Or, comment se fait-il que en dépit de cette manie de tout exagérer outre mesure, et de tout embrouiller, l'auteur n'ait pas été frappé par une réflexion qui se présente tout naturellement à l'esprit, en lisant cette singulière tirade d'inconvénients imaginés par cette bouillante imagination ?

« Voilà, dit-il le Pape déclaré infaillible.» Eh bien ! toutes les difficultés, tous les inconvénients ne doivent-ils pas disparaître à l'instant devant votre foi ? C'est ce que le plus vulgaire bon sens apprendra aux plus simples fidèles. En effet, si le Pape est déclaré infaillible, donc ce sera l'Esprit-Saint, inspirant infailliblement le Concile qui aura dicté cette définition.

Ou le Concile aura prévu ces inconvénients ou il ne les ura pas prévus. S'il les a prévus, et qu'il passe outre, donc ces inconvénients n'existeront plus après la définition, ou disparaîtront par des moyens providentiels dont nous n'avons pas à nous préoccuper. Penser autrement, c'est insinuer que le Saint-Esprit aura trompé le Concile et l'Eglise en l'engageant dans une voie pleine de périls ; en d'autres termes, c'est proférer un horible blasphême et perdre la foi.

D'autre part, si le Concile n'a pas prévu ces inconvénients, si pleins, dites-vous, d'immenses périls pour les fidèles, qu'est donc devenue son infaillibilité ? Le réquisitoire peut s'accrocher à l'une ou l'autre de ces deux cornes.

Voilà pourtant ou aboutit le parti pris de fouiller, le scalpel à la main, afin de trouver à tout prix des difficultés inextricables, des périls innombrables, et d'immenses inconvénients, dans une définition qu'on suppose déjà faite, et conséquemment inspirée par l'Esprit-Saint !—*Ab uno disce omnes.*

IV.

Mais laissons-là ces téméraires investigations, ces inquiétu des humaines, ces appréhensions de ce que peuvent penser, faire, ou dire les puissances de la terre ; comme si les Papes étaient nés d'hier, et n'avaient pas déjà rencontré, sur leur chemin les grands de ce monde ! Ce n'est pas à Féiix, ni à aucun autre, que Jésus-Christ a confié la mission de contrôler le POUVOIR que lui seul a établi, que lui seul soutient et conserve. Tout ce que nous avons à faire, tous tant que nous sommes, évêques, prêtres et laïques, c'est de le reconnaître tel qu'il a été établi, et d'y croire d'une foi ferme, sans nous permettre de l'examiner, la loupe sur l'œil et le scalpel à la main ; surtout sans employer toutes les ressources d'une astucieuse éloquence pour prouver que, *peut-être*, ce témoin incorruptible, ce juge suprême, ce représentant vivant de Jésus-Christ caché en lui, pourrait abuser de cette formidable puissance dont il a été divinement investi ;—formidable en effet, car c'est la puissance même de Jésus-Christ dont il est écrit :—*dabo Tibi gentes in hæreditatem* : or le Pape n'est-il pas l'héritier de l'Homme-Dieu ? montrez donc quelle limite Jé-

sus-Christ a assignée à ce POUVOIR de droit divin ? et s'il n'en a mis aucune, de quel droit cherchez-vous, de votre chef, à déterminer des limites inconnues jusqu'à ce jour ?

V

Mais, dites-vous, cette doctrine est odieuse aux esprits contemporains, et surtout aux gouvernements modernes. Belle affaire ! ne l'a-t-elle pas toujours été plus ou moins ? et si elle l'est devenue davantage de nos jours, à qui la faute ? N'est-ce pas, en grande partie, à votre chère *Déclaration* de 1682, d'où sont nés le parlementarisme, le joséphisme et le libéralisme qui ont déchiré l'ancien droit chretien pour mettre à sa place l'Etat-Dieu, et renvoyer l'égli se à la sacristie ?

A qui la faute ? N'est-ce pas à cette nouvelle école—j'allais dire secte—formée par vos amis du *Correspondant*, dont vous pouvez dire *quorum pars magna fui* ?

A qui la faute enfin ? N'est-ce pas à l'éclat de vos alarmes réelles, ou feintes ? N'est-ce pas enfin aux soupçons que vous faites naitre vous-même par votre *étrange entreprise* ?

Qui ne voit que le libéralisme moderne, héritier du gallicanisme, rêve d'imposer à la Papauté—que Jésus-Christ a établie indépendante de tout pouvoir humain—une sorte de constitution, afin d'exercer un controle sur ce pouvoir divin, à peu près comme le pouvoir civil est controlé dans les gouvernements humains ? Rêve insensé ! Ah ! vous avez beau faire, Messieurs les catholique libéraux, eussiez-vous dans vos rangs cent évêques, au lieu d'un seul èvêque académicien, vous userez vos plumes jusqu'au moignon, et vos langues éloquentes jusqu'à la racine, avant de parvenir à changer un iota à la grande œuvre de Jésus-Christ ! Laissez donc en paix le divin PRINCIPAT tel qu'il a plu à l'Homme-Dieu de le fixer immuablement sur le roc de Pierre, roc qui a la vertu de briser tous ceux qui s'y heurtent témérairement. Car, comme dit excellement Mgr. de Nimes :—« Ses décisions ou ses anathêmes, finissent toujours par avoir raison de ceux dont la témérité se permet de le dénigrer ou de le démentir. »

Mais dites-vous encore.

N'est-il pas inutile, et j'ajouterai, très dangereux de reveiller de tels souvenirs ? Certes, ce n'est pas moi qui les réveille ! Mais pourquoi d'imprudents avocats de la Papauté se donnent-ils tous les jours la triste mission de les surveiller et de les envenimer ?

Et la preuve, s'il vous-plaît, illustre académicien, la preuve ! Dans cette affaire, votre témoignage tout seul ne suffit pas. Qui donc en est encore à ignorer, que, de nos jours, personne ne s'est si libéralement acquitté de " cette triste mission " que vous-même ; personne n'a réveillé d'aussi triste souvenirs, amoncellé d'aussi insidieuses insinuations que vous-même par votre trop célèbre brochure de 88 pages ? Heureusement que ce gros canon, chargé à l'excès, a crevé dès sa première décharge.

Ah ! vous voulez briser la plume des écrivains que Pie IX encourage et bénit, sans parler de la presque totalité des Evêques !

Selon vous, ce sont d'imprudents avocats de la Papauté ; mais si le Pape et les Evêques les aiment tels qu'ils sont, que vous importe ? Y voyez-vous plus clair que le Pape et les Evêques, sans parler de l'élite de la société catholique d'Europe et d'outre-mer ?

Qui donc vous a établi censeur suprême d'une *certaine presse* de France et d'Italie ? Cela ne ressemble-t-il pas un peu à la montagne en travail ?

Vous êtes triste, dites-vous ; on le serait à moins. Puissiez-vous l'être autant que lemonde catholique, si douloureusementé étonné, après avoir lu l'indigeste brochure de 88 pages faite pour *pacifier !*

Mais ; ajoutez-vous, « ils nous y forcent, ceux dont la légèreté et la témérité remuent ces brûlantes questions. "

S'il y a maintenant de brûlantes questions, mises au grand jour de la publicité, qui donc les a remuées le premier, comme aucun Evêque avant vous ? Car je ne suppose pas qu'il y en ait d'autres qui partagent vos opinions, au moins sur la question principale ? *Quod Deus avertat !*

Que penser d'une thèse qui a besoin, pour s'étayer, de fouiller de la sorte dans les travestissements historiques du galli-

canisme, dont une saine critique a fait une si complète justice?

Ma conviction profonde est que tout cela jette dans les meilleurs esprits un trouble déplorable, et que, si on avait entrepris de rendre la puissance pontificale odieuse, on ne pouvait rien faire de mieux que de perpétuer de telles controverses.

C'est cela : il faudrait briser la plume des défenseurs de la Papauté, pour laisser le champ libre à Mgr. Maret, au *Correspondant*, et à la douce brochure de 88 pages, si bien faite pour éclairer le monde sur les dangers que font courrir à l'église les faiblesses et l'ambition des Papes avec leurs Bulles effrayantes.

Non, éloquent Académicien, malgré toute votre rhétorique, vous ne réussirez pas à faire prendre le change à vos lecteurs. La plupart diront que nul n'a mieux réussi que vous-même « à jeter les meilleurs esprits dans un trouble déplorable ,» et « à rendre la puissance pontificale odieuse.» Nul n'aura assurément plus contribué que vous à inspirer aux gouvernements des défiances aussi injustes que dangereuses. S'il faut en croire le télégraphe sous-marin, le gouvernement français vient d'en donner la preuve aujourd'hui même.

VI

Mais, brisons-là : car c'est une rude tâche que de suivre l'éloquent académicien à travers sa brochure, dans laquelle il me parait y avoir beaucoup plus de mots que de choses, beaucoup plus de sophismes que de vraies raisons, beaucoup plus d'art oratoire et d'imagination que de logique. Car pour la logique et la vérité,

Apparent rari nantes, in gurgite vasto ;

ce que je dis pour plaire à ce chaud admirateur de l'antiquité payenne.

Toute cette partie, la plus considérable, c'est-à-dire, jusqu'au § XII exclusivement, est l'œuvre vive de la brochure ; elle est de nature à causer de très fausses et très facheuses impressions sur les esprits superficiels, sur les non catholiques et sur le pouvoir civil.

C'est l'opinion de Mgr. de Montpellier qui vient de qualifier cet écrit, d'étrange entreprise, et de pierre d'achoppement. Bientôt, sans doute, d'invincibles réfutations en feront bonne et compléte justice.

En attendant, je crois en avoir dit assez pour prévenir, au moins en partie, les fâcheux effets qu'un tel écrit aurait pu produire dans notre société canadienne. Je n'ai pas entrepris d'en faire une réfutation complète ; il eût fallu beaucoup plus de temps pour un travail qui serait devenu très considérable, et sans doute aussi beaucoup au-dessus de mes forces physiques et morales.

D'ailleurs, je crois sincèrement que cet excès de travail n'est pas nécessaire. En vérité, tout homme impartial et tant soit peu versé dans ces questions, ne peut y voir que ce que j'y ai vu moi-même ;—à savoir, une rhétorique un peu emphatique, et sentant plus l'académicien que le théologien ; des conclusions hardies, illogiques, souvent erronées, comme cela ne pouvait manquer, parceque les prémisses sont fausses ; un ton tranchant, parfois théatral, et presque toujours plein d'une colère réelle ou feinte ; des redondances fatiguantes, des sentences pleines d'affectation ; d'odieuses accusations contre les hommes les plus éminents par leur talent, leur science, et leur vertu ; de nombreuses contradictions, souvent ridicules par leur évidence ; un véritable pot-pourri d'insinuations presque sacriléges, quand on songe qui elles regardent ; un mélange disparate d'idées libérales et d'opinions arriérées ; un je ne sais quel air de courtisannerie du pouvoir civil, dont on semble rechercher la faveur en se posant fièrement entre la papauté « ambitieuse, » et les gouvernements libéraux ; une incroyable présomption vis-à-vis le corps épiscopal qu'on se donne l'air de vouloir régenter, avertir, effrayer, presque menacer, à peu près comme on a pu faire jadis en régentant la jeunesse d'un collége ; un mépris malséant et très déplacé pour ses adversaires, dont la plupart lui sont supérieurs dans les sciences sacrées, par la solidité du jugement, et par la dignité de leur polémique ; un certain terre-à-terre dans les idées, indice sûr du peu de profondeur

de sa philosophie chrétienne ; et pour couronner le tout, une mauvaise foi manifeste dans les reproches acerbes, injustes injurieux, offensifs pour des oreilles pies, dont il accable ses adversaires, de même que dans l'affectation avec laquelle il revient sans cesse sur ses bonnes intentions, et sur les motifs urgents qui le forcent, dit-il, à se lancer dans l'arène. Enfin—et pourtant il en reste encore—tout ce violent réquisitoire, si faux dès son titre, est partout comme imprégné de je ne sais quelle mauvaise odeur de feuilleton, qui soulève le cœur et l'attriste quand on regarde à la signature.

Cette petite analyse n'est pas de la flatterie, assûrément ; ce n'est pas non plus de la calomnie.

Peut-être pourrait-on l'appeler médisance, si au lieu d'une brochure anti-papale, il s'agissait de l'auteur lui-même, qui, du reste, ne mérite pas plus d'égard qu'il n'en a montré envers la Papauté et ses défenseurs. En laissant à son Supérieur et à Dieu à juger l'auteur, je crois m'être borné suffisamment à juger l'écrit, dans le but d'apporter un remède au mal qu'il peut faire dans notre cher Canada catholique.

Je puis m'être trompé pour le fond et pour la forme : c'est ce que je confesse bien volontiers ; car en combattant pour l'infaillibilité, je suis néanmoins assez modeste pour ne pas la réclamer pour moi-même. Je n'hésite donc pas à croire que ce petit travail doit se ressentir de la hâte avec laquelle il a été fait, afin de ne pas laisser passer l'actualité.

Quoiqu'il en soit, bien ou mal, le voilà tout chaud, tel qu'il est sorti d'un cœur désireux de défendre la cause de la Papauté, attaquée jusque chez nous. Ai-je été trop hardi, trop incisif ! peut-être ; mais l'attaque ne l'est-elle pas bien davantage ? Laissons là les personnes, regardons la cause, c'est-à-dire la Papauté et la brochure, et alors je ne crains pas de demander avec l'Esprit-Saint :

Cui vœ ? cujus patri vœ ? cui rixa ? cui foveæ ? Cui sine causa vulnera ? cui suffusio oculorum ? Nonne.....?

Je laisse à la justice, éclairée par la foi, à répondre. Enfin, *est Deus qui judicat* et dussé-je m'attirer le reproche *accusator fratrum*, de téméraire etc., je suis impénitent et ne re-

grette qu'une seule chose, c'est d'avoir, peut-être, compromis la défense, en voulant, moi pauvre nain, m'attaquer à ce formidable géant qui insultait ce que, après Dieu, j'aime le plus sur la terre.

L'amour a-t-il jamais calculé le danger ?

Sault-au-Récollet, 18 décembre 1869.

PROLOGUE.

Non in commotione Dominus.

Quelle clarté cette parole de la Sainte Ecriture ne jette-t-elle pas sur la déplorable brochure de Mgr. Dupanloup !

Une puissante imagination est un riche don, sans doute, mais un don dangereux, si *l'oculus simplex* n'est pas là pour la guider, et l'éclairer. Ce n'est pas avec l'imagination brillante de l'orateur qu'il devait envisager cette grave question, mais avec la riason calme du théologien. L'auteur s'est trompé, en saisissant, dans un moment de dépit, le stylet aggressif et perçant du journaliste, au lieu de la plume d'un pieux théologien, traitant, avec le calme et la sérénité, si convenables à tout évêque instruisant son clergé, du sujet si saint, si majestueux de l'infaillibilité du VICAIRE de Jésus-Christ.

Ce n'est donc point un *Mandement*, selon la remarque d'un écrivain anonyme, dont nous empruntons ici plusieurs excellentes pensées, ce n'est pas la lumière épiscopale, calme, et pure, faisant descendre de la chaire, sur le troupeau docile les rayons de la vérité. Non, il y a de l'éclat, mais c'est l'éclat de la poudre. Ne sent-on pas comme un souffle de guerre dans ces pages véhémentes ? En cent endroits, ne remarque-t-on pas les efforts qu'il fait pour contenir sa profonde irritation ? Ne vons semble-t-il pas voir le moment où l'evêque, écrivant sa *lettre au clergé*, se transforme brusquement en polémiste ardent, s'impatiente, s'irrite, et jetant sa plume des *mandements*, saisit le stylet plus famillier du journaliste, et lance mille traits-acérés contre les adversaires dont sa pensée est comme obsédée.

Qu'est-il arrivé, en effet ? Illogique en cela, cemme en tout le reste, après avoir témoigné hautement son mépris pour

les journalistes traitant cette même question, il se hâte de les appeler à son aide. Ce n'est pas son clergé qui aura la primeur de sa *lettre au clergé*, mais bien les journaux qui auront l'honneur de recevoir ses intimes confidences, et cela simultanément, en plusieurs lieux différents. Ainsi naquit et parut au grand jour ce réquisitoire contre la Papauté et ses plus illustres défenseurs.

Continuons, maintenant, de juger de l'arbre par ses fruits.

CINQUIÈME CHANT.

*Les écarts de l'imagination.—Les barrières.—Les abîmes.**

I

Sous le couvert d'une opportunité, très inopportune, et bientôt mise en fuite, le célèbre académicien a traité la théo logie comme on pouvait s'y attendre d'un orateur déclamant une catilinaire. C'est ce qui me reste à examiner aussi sobrement que possible.

Il ne sera pas inutile, cependant, de revenir sur un point que le temps ne m'a pas permis d'examiner suffisamment dans les chroniques précédentes ; c'est l'argument tiré des sentiments présumés des schismatiques et des protestants.

Et d'abord les schismatiques.

Voici le langage qu'il met dans la bouche des Pères du Concile, censés favorables à l'infaillibilité du Pape :

Nous vous invitons à profiter de la grande occasion du Concile œcuménipue pour vous expliquer et vous entendre avec nous ? Mais voici auparavant ce que nous allons faire : élevez un nouveau mur de séparation, une nouvelle et plus haute brrière entre vous et nous. Un fossé nous sépare : nous allons en faire un abime. Vous vous êtes refusés jusqu'à présent à reconnaître la simple primauté de juridiction du Pontife romain : nous allons vous obliger préalablement à croire bien autre chose, et à admettre ce que jusqu'ici des docteurs catholiques eux-mêmes n'ont pas admis : nous allons ériger en dogme une doctrine bien plus obscure, pour vous, dans l'Ecriture et dans la Tradition, que le dogme même non encore accepté par vous, à savoir, l'infaillibilité personnelle du Pape, seul, " INDEPENDAMMENT ET SEPAREMENT DES EVEQUES, Voilà dans quelles conditions nous " venons vous proposer l'entente. "

Parler ainsi, ne serait-ce pas vraiment une dérision ? Et ne serait-ce pas aussi un malheur ? appeler et éloigner en même temps.

Hélas ! où est l'évêque théologien dans cette amplification académique ? Depuis, il a franchi le seuil du Concile ; qu'a-t-il dit si on lui a montré, à la porte, cette figure oratoire ?

Qui donc parle ainsi ? qui donc se rend coupable d'une telle dérision ? qui donc a songé à appeler et à éloigner en même temps ? Qui ? Si ce n'est l'évêque Académicien, l'auteur de la prétendue *Lettre au clergé* ?

St. François de Sales dit quelque part : " L'imagination est une folle, "—il pouvait ajouter, et souvent une folle dangereuse. Heureusement que l'on a appris à s'en défier dans le cas actuel.

Toutes ces alarmes, réelles ou feintes, embellies par le tour oratoire, ne sauraient supporter le moindre examen sérieux.

L'auteur, ou plutôt l'orateur, a-t-il réfléchi, avant de se mettre à déclamer, à ce qui détermine la conviction ?

En manière de croyance, peut-on mesurer en plus ou en moins ?

Y a-t-il lieu de faire comme un grand homme d'Etat, juif français, à qui on demandait : " En vous convertissant, pourquoi avez-vous choisi le protestantisme de préférence au catholicisme ?" " C'est répondit-il, que mon intérêt m'engageant à devenir chrétien, mais non parfait chrétien, je n'ai pris du catholicisme que le moins possible ? "

L'auteur de la brochure pense-t il, par hazard, allécher le schisme en lui offrant un catholicisme tronqué ?

L'ignorance, l'erreur et la mauvaise foi, tels sont les liens qui retiennent les esprits captifs. Dans une telle captivité, le plus ou le moins à croire, n'y fait rien. Faites tomber ces obstacles, et la vérité, non pas tronquée mais toute entière —inondant les esprits de ses célestes clartés—les délivrera de leur liens ; devenus libres, ils embrasseront la vérité avec amour : V*eritas liberabit vos.*

Combien d'hommes, dont l'œil faible ne distingue qu'imparfaitement dans le demi-jour, voient clairement, quand le soleil se montre dans toute sa splendeur, en plein midi.

Quiconque a examiné le schisme grec, non pas en orateur

de l'académie, mais en théologien sérieux, sait fort bien que ce n'est pas l'infaillibilité, mais bien la juridiction universelle du Pape qu'il redoute.

Tout au plus lui accorde-t-il une simple primauté d'honneur, à cause de l'ancienneté de son siége ; mais ce dont il ne veut point, c'est d'une primauté de pouvoir. Donc, si, dans votre zèle irréfléchi à enlever la barrière, vous consentez à lui laisser croire qu'il pourra traiter d'égal à égal, vous le verrez, dans son orgueil, s'obstiner, de plus en plus, à récuser l'autorité du Pape.

Un orateur peut trouver expédient de flatter la vanité de son adversaire, pour l'amener plus aisément à faire sa soumission ; mais la vérité n'use point de ces finesses oratoires. Le Pape a toujours dit, avec Jésus-Christ : *Ego sum via, veritas, et vita : Qui manet in me, manet in veritate.*

Il laissera le schisme dans son obstination, plutôt que de dissimuler une parcelle de la vérité, afin de faciliter un retour en dehors de la seule voie qui puisse conduire à la vie.

Au reste, ce n'est pas l'abime imaginaire, creusé par l'imagination de l'orateur, qui arrête ces brebis errantes ; non, c'est tout simplement l'orgueil révolté, c'est *le non serviam* du chef des révoltés, le père du mensonge. Quand cet orgueil tombera, par la correspondance à la grâçe qui les presse d'écouter la voix de l'*Unus pastor*, elles sauront bien rentrer dans l'*unum ovile*, sans s'embarasser de la barrière ou de l'abime : une fois rentrées au bercail, sous la houlette du Pasteur des pasteurs, elles apprendront vite à aimer une autorité, d'autant plus rassurante, qu'elles sauront qu'elle est infaillible.

Oves meæ vocem meam audiunt ; et fiet unus Pastor, et unum ovile:

II

Après le schime, vient l'hérésie. Ici encore, l'imagination de l'orateur a chassé la calme raison du théologien.

" La question est plus délicate encore en ce qui touche au " protestantisme. Il est avant tout la négation de l'autorité de l'Eglise, etc." Viennent ensuite de belles considérations

auxquelles je souscris volontiers. Pourquoi faut-il que cette page soit si courte, comme un rayon fugitif de soleil dans une journée d'orage ?

Que, du moins, le Concile, pour ceux à qui le Saint-Père adressait naguère ce présent appel, ne devienne pas la plus dure des pierres d'achoppement.

Ne parlez donc plus de leur imposer préalablement, pour condition de retour, l'infaillibilité personnelle et séparée du Pape ! Car ce serait l'oubli de toute prudence comme de toute charite.

Les nouveaux catholiques, ai-je ouï dire, sont pleins de ferveur pour ce dogme. Oui, certains nouveaux catholiques peut-être. Mais je connais, moi, d'autres convertis que l'annonce d'une définition a troublés. Je connais certains protestants désireux de venir à nous, que cela seul fait reculer. J'en connais que cette définition repousserait absolumeut.

Il faut être, ce me semble, bien peu ou bien mal renseigné sur les dispositions actuelles de nos frères séparés, pour ne pas voir qu'on élèverait là, infailliblement une nouvelle barrière, peut-être à jamais infranchissable, entre eux et nous.

Quelle chute ! quelle peur des barrières ! Quelle confiance dans ses opinions et dans la connaissance supérieure qu'il croit posséder des dispositions de 90 millions d'hommes ! Ne pourrait-on pas lui demander aussi pourquoi cet excès de sollicitude ? Il me semblait que *sollicitudo omnium ecclesiarum* regardait particulièrement le Pape.

Est-ce donc que personne ne s'occupe de cette portion du troupeau depuis si longtemps hors des gras pâturages de l'Eglise ?

N'y a-t-il donc pas au mlieu de ces millions d'âmes qui souffrent, gémissent, et soupirent, un grand nombre de zélés et savants Evêques qui voient, qui observent, qui écoutent, qui entendent, qui instruisent, qui prêchent, qui écrivent, enfin qui frappent sans cesse sur ce dur rocher de l'hérésie, pour en faire sortir ces eaux qui « jaillissent jusqu'à la vie éternelle ? »

Ne nous apprennent-ils pas, ces vénérables Evêques qui supportent le poids de la chaleur et du jour, qu'un grand nombre s'arrêtent dans les sentiers de l'erreur pour rebrousser chemin et venir se désaltérer à la fontaine sacrée de la vérité ?

de torente in viâ bibet. Comment se fait-il donc que ces bons pasteurs se trouvent être les plus ardents à demander que le Pape soit déclaré infaillible ? Comment se fait-il donc que, bien loin d'y voir une barrière « infailliblement infranchissable, » ils y voient, au contraire, un moyen certain de salut pour ces âmes qui excitent à un si haut degré la sollicitude d'un Evêque étranger ?

Y a-t-il donc, parmi eux " un oubli de toute prudence, de toute charité ? " Que n'a pas dit, écrit, prêché, à ce sujet, le savant et éloquent Archevêque de Westminster, de même que son prédécesseur, le très-illustre cardinal de Wiseman, d'heureuse mémoire ? Et ce que ces deux grands prélats ont fait, leurs collègues ne le font-ils pas en Angleterre, en Allemagne, en Hollande, en Suisse, en Amérique, en Canada ?

Loin de s'alarmer, ils se réjouissent dans l'espoir d'une définition qui fait trembler l'Evêque d'Orléans.

Laissons-lui donc sa fièvre tremblante, puisqu'elle lui convient ; heureusement que ce mal ne paraît pas être épidémique.

La vérité est que le souffle de Dieu a passé sur ces peuples, et qu'ils se sentent travaillés par un besoin irrésistible d'autorité certaine, indubitable, infaillible, seule capable de briser enfin ce cercle d'erreurs dans lequel ils tournent sans pouvoir y trouver la vérité et la paix.

Pourquoi ne pas laisser à ces évêques, qui ont grâce et mission, le soin d'expliquer à ces peuples la vraie signification de la définition de l'infaillibilité papale, de calmer ces inquiétudes, s'il y en a, de faire cesser les susceptibilités, de faire comprendre enfin que la papauté a toujours été et sera toujours la protectrice la plus puissante des peuples et des pouvoirs humains !

Comme Notre-Seigneur apparaissant à ses Apôtres, quand ELLE apparaîtra, plus radieuse que jamais, devant les nations, ELLE dira :—*pax vobis*,—*nolite timere.*

Oui, nous en avons la confiance, après le Concile qui paraît tant effrayer l'évêque d'Orléans, le Pape apparaîtra plus grand, plus glorieux que jamais. La société humaine, ballot-

tée par les vents de l'erreur, et menacée de succomber sous les coups du socialisme, criera comme les Apôtres : *præceptor perimus !*—et la papauté commandera à cette tempête suscitée par les fils de satan, *et fiet tranquilitas magna.*

Ayez donc confiance, illustre orateur de l'Académie.

Il ne convient pas à un fils de la France chevaleresque de trembler de la sorte, à la face du monde, dans la ville de la Pucelle d'Orléans.

SIXIÈME ET DERNIER CHANT.

I

Idée gallico-théologique.—Grande finale oratoire.

Mgr. Dupanloup met dans la bouche des fidèles bien des choses auxquelles, je pense, ils ne songent guère. Ainsi le veut l'Académie, paraît-il. Ces bons fidèles, à l'en croire, vivent dans la crainte et le tremblement. Ils s'alarment absolument comme le *Correspondant* ; et pour comble de malheur, les voilà forcés à examiner, avec une vive anxièté, ce que vont devenir ces pauvres évêques après la définition du «dogme nouveau,» de la «nouvelle règle de foi.»

Forcé d'examiner une telle question, quel est le fidèle qui ne s'écriera,

> Quid sum, miser tunc dicturus,
> Cum vix justus sit securus ?

Heureusement qu'il ne s'agit que des fidèles d'Orléans : car nous savons suffisamment que, partout ailleurs, les fidèles ne sont ni inquiets, ni effrayés, ni chargés d'une si forte besogne ; mais, au contraire, qu'ils vivent dans la paix, et prient partout pour qu'il plaise à Notre-Seigneur d'exalter son vicaire sur la terre. Espérons, néanmoins, que le Concile rendra la tranquilité et la paix aux bons fidèles d'Orléans.

En attendant, voyons quelles sont leurs idées théologiques au sujet de cette grande question, sur laquelle ils ont entendu déclamer si éloquemment.

Il y a plus d'un point encore où il est à craindre que la proclamation du nouveau dogme, si elle avait lieu, ne trouble et n'embarasse, dans l'esprit des fidèles, ce qu'ils ont cru jusqu'ici.

Comment, par exemple, leur persuader que cette définition n'entrainera pas, sinon en droit, du moins en fait et dans la pratique, un amoindrissement de l'Episcopat ?

Et d'abord, à ce point de vue, penseront-ils, que deviendront les Conciles ?

Qu'ils sont donc curieux ces fidèles d'Orléans !

Braves gens ! quelle bonté de leur part de se préoccuper ainsi de l'avenir de l'épiscopat et des Conciles !

Que fait donc le sécrétaire des lettres latines ? Comment pas un pauvre petit bout de bref de remerciments pour une si grande sollicitude ! Qu'ils sachent, du moins, combien grande est notre sympathie en Canada.—Eh bien ! après ?

Les Conciles ont commencé dès l'origine de l'Eglise.—

Pas possible !

Il y a même de saints personnages qui ont reclamé le retour périodique de ces saintes assemblées.

Par exemple, Mgr. Maret de la Sorbonne non-canonique, et les saints du *Correspondant*, du *Français* etc.....

Le télégraphe et la vapeur sont des coincidences vraiment providentielles pour favoriser ces assemblées délibérantes, plus en harmonie avec les vœux des peuples chrétiens.

Eh ! braves fidèles d'Orléans, dites-nous donc, s'il vous plaît ; *ces assemblées délibérantes* vont-elles aussi délibérer comme la Nationale ou la Constituante, pour se mettre plus en harmonie avec les vœux des " esprits contemporains " ?

Voyez-vous, nous autres pauvres Canadiens nous sommes si loin de ce foyer de lumière qui vous illumine. Nous ne sommes pas forts en théologie gallico-libérale, et nous avons besoin qu'on nous mette les points sur les i, sans quoi nous pourrions bien trouver mal-sonnantes toutes ces belles aspirations " plus en harmonie " avec le monde moderne.

N'oubliez pas qu'en matière de foi, nous sommes de vieux chrétiens du temps du Roi-chevalier : ce qui ne nous empêche pas, cependant, d'avoir aussi nos "coincidences vraiment providentielles. "

Tenez, parlons à cœur ouvert. Nous vous disons franchement que ce langage libéral est trop moderne pour nos vieil-

les oreilles catholiques, et rend un son désagréable. Ne dirait-on pas, avec vos assemblées délibérantes périodiques, plus en harmonie avec les vœux modernes, que vous visez à introduire le parlementarisme dans les conciles ?

Est-ce pour en venir là que vous ajoutez :

A quoi bon réunir les Evêques, à quoi bon désormais les Conciles œcuméniques, puisque le Pape tout seul, peut décider infailliblement, en dehors des Evêques ?

Belle théologie ! belle question ! Et nous qui pensions que le Pape seul, sans "assemblées délibérantes" avait décidé le dogme de l'Immaculée Conception.

Ainsi donc, on voudrait que le futur Concile fit un décret qui, désormais, supprimât ou amoindrit les Conciles, et que les évêques décrétassent eux-mêmes pour ainsi dire leur abdication.

Et penser que le Pape a oublié d'insérer ces brillantes conceptions dans sa Bulle d'indication, en convoquant le Concile !

Heureusement que vous êtes là, braves fidèles d'Orléans, pour aviser. Aussi, vous hâtez-vous de nous apprendre que,

Les évêques sont juges de la foi, vrais juges. Que jusqu'ici ils ont eu une part excessive dans les définitions du dogme.

Nous savions cela, mes amis ; seulement, nous ne savions pas que la part des évêques eut été *excessive*. Nous le savons, maintenant, et nous tâcherons de ne pas l'oublier.

Dans ce temps là, il paraît que les Papes n'étaient pas *ambitieux*, et ne confondaient pas le temporel avec le spirituel.

Enfin, dites-vous ;

Avec la nouvelle régie de foi, il semblera qu'il n'y a plus qu'un juge réel et que les Evêques ne le sont plus sérieusement.

Ce sera pour rire alors :—et le Saint-Esprit qui va permettre tout cela ! *O tempora ! O mores !*

II

Si c'est là votre théologie, mes bons fidèles d'Orléans, vraiment, j'en suis fâché pour vous. Quant à nous, Canadiens-nous ne faisons pas au Pape et au Concile l'injure de les soupçonner de chercher à enlever aux évêques leur qualité de ju

ges de la foi. Quiconque a étudié l'incomparable histoire de la papauté,sait qu'ELLE a toujours laissé pleine liberté aux opinions, sauf celles qui blessaient la foi et les mœurs. A plus forte raison, a-t-elle toujours accueilli les observations des évêques ; bien plus, elle les recherche avec empressement.

Personne n'ignore que, plusieurs aunées avant la définition de l'Immaculée Conception, Pie IX écrivit à tous les évêques pour les consulter : fidèle en cela à la tradition du Saint-Siège qui a toujours honoré l'épiscopat plus que personne.

C'est donc une défiance gratuitement injurieuse que de soupçonner que le Pape vise à changer cette coutume traditionnelle, et qu'il profitera de la définition pour se débarrasser des Concîles, comme un despote parvenu à saisir le pouvoir suprême, cherche à se délivrer des Chambres.

Pourquoi ce soupçon ? pourquoi cette défiance ? et surtout pourquoi le crier sur les toits ? Si le Saint Esprit inspire aux évêques de proclamer dogmatiquement un pouvoir que les Papes ont toujours exercé depuis St. Pierre, doit-on supposer que, dès lors, la constitution de l'église se trouvera bouleversée, et qu'elle aura cessé d'être telle que Jèsus-Christ l'a établie ? N'est-ce pas douter de l'infaillibité de l'Eglise réunie canoniquement ? Quelle idée malsaine que celle présentée par ce mauvais sentiment de la défiance, laissant entrevoir que la papauté vise au despotisme pour écraser l'épiscopat par ses injustes empiètements !

Avec ses idées malsaines, on comprend que le parti galico-libéral parle d'*assemblées délibérantes périodiques plus en harmonie* avec les idées du temps.

Mais n'est-ce pas avec de pareilles idées que la RÉFORME a commencé ? Ne criait-elle pas aussi contre le despotisme papal ? Ne visait-elle pas aussi à réformer la constitution divine de l'Eglise mère et maîtresse ?

Ne nous semble-t-il pas entendre un écho des violentes déclamations de Luther, quand nous voyons l'Evêque d'Orléans sonner l'alarme sur ce ton ?

Grâce à Dieu, ce n'est pas ainsi que l'on parle en Canada.

Nos talem consuetudinem non habemus.

Il n y a pas un évêque, pas un prêtre, pas un vrai fidèle qui ne dise de tout son cœur :—*Absist à me hoc peccatum !*

Qui donc la révolution attaque-t-elle avec fureur depuis vingt-cinq ans et plus ? N'est-ce pas la papauté ? et pouquoi ? Parce qu'elle sait que si elle pouvait renverser ce dernier boulevard de l'ordre, elle triompherait bientôt des autres pouvoirs religieux et civils.

Et c'est ce moment que vous trouvez opportun pour affaiblir et contrôler le pouvoir divin qui protége tous les autres ! Et vous croyez, par ce bel expèdient gallico-libéral, relever et consolider le pouvoir épiscopal qui n'a de vie. de force, de permanence que par la papauté !

Que sont devenus les évêques, qu'est devenue i'église elle-même dans les pays où la papauté n'a pu continuer à exercer librement son pouvoir ?

Non, la fille ainée de l'église, dont le dévoument au Saint-Siège est traditionnel, malgré les gallicans et les jansénistes ne se laissera pas égarer ni effrayer par les tristes idées de la déplorable brochure de 88 pages. Elle continuera de marcher à la suite de ses grands évêques, anciens et modernes qui ont fait et font encore sa force et sa gloire.

Ce sont les évêques qui ont fait la France, a dit M. Guizot ; oui, mais ces évêques ont tous cru à l'infaillibilité du Pape, et ont agi en conséquecce ; c'est ce qui a fait leur force et leur succès ; ils s'appuyaient sur la colonne qui soutient tout l'édifice.

L'auteur de la brochure « *pierre d'achoppement* » a proclamé d'avance son adhésion aux décisions du Concile. Beau mérite ! pouvait-il faire autrement ? Mais après comme avant le Concile, la brochure ne sera-t-elle pas un arsenal où tout ennemi de l'église ira prendre l'arme qui lui conviendra mieux? Non, cette triste brochure ne sera ni une gloire pendant la vie, ni une consolation à la mort.

Mais reprenons notre analyse.

Voilà bien des détails de théologie

Hélas ! beaucoup trop pour notre édification, et qu'il eut mieux valu garder dans votre tiroir, ou tout au plus divulguer au

Concile où l'on vous aurait répondu, avec St. Thomas, que cette théologie n'est point celle de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine.

que j'aurais voulu éviter.

Et, mon Dieu ! qui vous en empêchait ? Que ne consultiez-vous le Pape, comme c'était votre devoir, avant de lancer cette théologie libérale dans le journalisme ? Avez-vous craint qu'il ne la trouvât pas assez «en harmonie avec les esprits contemporains ?

Je les destine au Clergé.

Pauvre clergé ! Est-ce ainsi qu'on l'instruit *in doctrinam sanam ?* Est-ce la doctrine de l'éminent Episcopat français, ancien et moderne ?

Est-ce la doctrine reconnue et sanctionnée par le Pape, sans l'approbation duquel aucune doctrine n'a de valeur dans l'église de Dieu ? *Qui non colligit mecum dispergit.*

Mais ils tomberont aussi sur le grand, chemin, sur la pierre et parmi les ronces, au millieu des oiseaux moqueurs et des ignorents.

Tant mieux donc ! et puissent-ils y tomber tous, y rester, y pourrir, et ne jamais germer dans le champ du père de famille, qui n'a pas besoin de cette mauvaise ivraie !

Les oiseaux moqueurs y trouveront une abondante pâture, et se moqueront bien des avertissements que vous leur donnez, de même que les ennemis se riront de votre firmament avec son soleil et ses astres de votre fabrique.

Je voudrais résumer toute cette longue série de questions.

De grâce, gardez-vous en bien. Nous en avons déjà beaucoup trop, voir même que les oiseaux moqueurs risquent d'en crever s'ils avalent tout gloutonnement.

Nous disons cette fois avec vous—" Pourquoi ? dans quel intérêt ? avec quel profit "—Il n'y aurait de profit que pour l'imprimeur ; seulement, nous pensons que vous eussiez mieux fait, pour votre gloire et le bien des âmes, de poser ces questions avant plutôt qu'après la composition de l'indigeste brochure qui reproche si illogiquement aux autres de " remuer ces questions brûlantes."

Tout ce que vous ajoutez ensuite, si justement, de la France, est très vrai. Seulemant, vous omettez de dire que c'est la France catholique-romaine, et non la France gallicanne-liberale, qui a donné ces beaux exemples au monde, comme elle a toujours fait en remontant jusqu'à Clovis et Saint-Rémi. Ce bel héritage ne peut être confisqué, à la onzième heure, par le parti moderne, dont il vous a plu de vous déclarer le chef, au bruit éclatant du tocsin sonné dans le monde entier par votre belliqueuse brochure.

Non, la France catholique ne se laissera pas ainsi dépouiller par le libéralisme, mais elles dira à ceux qui cherchent à harmoniser l'église avec les vœux des esprits contemporains : — « *Fugite partes adversæ : — Vicit Leo de tribu Juda.* »

Oh ! France de Clovis et de Charlemagne, puisses-tu rester à jamais ce que tu as toujours été, la fille dévouée de la Sainte Eglise Romaine, Mère et Maitresse de toutes les églises !

Ton incomparable épiscopat a su reconquérir, malgré le malheur des temps, la grande place qu'il occupait dans l'église, avant la servile déclaration de 1682. Sois fière de tes évêques, serre-toi autour d'eux, et l'histoire continuera à enregistrer les glorieux *gesta Dei per Francos.*

Voici comment parle de l'épiscopat français l'illustre Père Newman dans ses *Lectures on Anglican Difficulties* :—

Out of the ashes of the ancient church of France has sprung a new " hierarchy, worthy of the name and the history of that great nation, as " fervent as their S. Bernard, as tender as their S. Francis, as enterpri- " sing as their S, Lewis, as loyal to the Holy See as their Charlemagne. "

Voilà où se trouve le salut de la France, cette chère patrie de nos pères. Puisse-t-elle le comprendre !

Enfin—et ce n'est pas sans contentement—me voici arrivé à la grande finale de ce dernier chant du Cygne !

En expirant, sa voix devient douce et tendre ; il chante à ravir :—

" Père ! Vous savez que je vous aime : comme disait le saint et doux " Evêque de Genève, dans la contention d'amour pour le VICAIRE de Jé- " sus-Christ, je ne me suis laissé vaincre par personne. "

Ah ! personne n'en doute quand c'est Saint François de

Sales qui parle ainsi. Chacun sait assez qu'il se fut bien gardé de signer une telle brochure *en la Fête de Saint Martin*, ni en aucun autre jour, et que dans sa *contention d'amour* pour le VICAIRE de Jésus-Christ, malgré sa céleste douceur, il eut repoussé du pied cette *pierre d'achoppement,* comme vient de faire Mgr. de Montpellier.

III

LÉGENDE.

Pourquoi cette protestation d'amour, à la fin d'un tel écrit me rappelle-t-elle la légende suivante, vraie ou supposée ? Un vénérable vieillard avait une très nombreuse famille dont les membres, dispersés par toute la terre, se comptaient par milliers. Or, il arriva qu'un de ses fils, parvenu lui-même presqu'à la vieillesse, et occupant un haut rang dans une ville importante d'un grand Empire, conçut certains plans concernant l'immense succession de son père. Il se mit donc à intriguer, sous main, pour se faire des partisans parmi les membres influents de la famille ; expédia des courriers et des *Mémoires* dans plusieurs grands pays où ses frères occupaient des emplois, afin de les gagner à son dessein.

Tout cela ne put se faire si secrètement qu'il n'en perçat quelque chose au dehors, ce qui fit que plusieurs membres illustres de la famille s'en plaignirent et écrivirent même pour la défense des droits antiques de leur vénérable père et de ses héritiers.

Là dessus l'auteur principal de cette division intestine entre dans une grande colère. Il écrit de tous côtés, avec une extrême violence, contre ceux de ses frères qui dérangent ses plans en défendant leur père. Dans son emportement, il ne respecte même pas ce vénérable vieillard, et moins encore ses ayeux dont il a recueilli l'héritage, héritage que le père tient à conserver et à transmettre intact. Ce fils ingrat ôse insinuer qu'en réunissant ainsi les principaux membres de sa famille, leur père cache un désir secret d'aggrandir encore son pouvoir, et de dépouiller les plus influents de ses fils de leurs droits légitimes, pour augmenter les siens et ceux de

ses hér itiers. Il prétend que le temps est venu, pour les principaux membres, de prendre une part plus grande dans l'administration des affaires de cette immense famille, et d'exercer un plus grand contrôte sur leur père commun. Mais il a beau dire et beau faire, les principaux membres s'opposent à ces innovations, et loin de consentir à diminuer la gloire de leur vénérable père, ils parlent d'aviser à l'accroître encore davantage.

Alors, voilà que ce fils, contrarié dans ses opinions les plus chères, s'échauffe et s'emporte de plus en plus : il ne peut plus contenir son ressentiment, et le regard en feu, les maius crispées par la colère, il se répand en injures contre ses frères et contre les faiblesses, l'ambition, et le despotisme de ce pouvoir immuable dont son père a hérité, et qu'il déclare être dangereux pour toute la famille, et injuste envers ses membres principaux dont les droits sont menacés. Il parle sur ce ton pendant des heures entières, avec une grande véhémence, et une éloquence non moins grande. Puis, soudain, il s'arrête, il reprend son calme et il s'écrie d'un ton très pathétique : "—Père, vous savez que je vous aime !" Grande est la surprise des spectateurs de cette scène, qui ne se doutaient guère qu'un tel discours put avoir une tel fin. Quelqu'un s'approche de ce fils étrange, et lui dit : "—Mon ami, si vous désirez que l'on ajoute foi à cette protestation d'amour, commencez d'abord par demander pardon à votre père et à vos frères."

Là, malheureusement, s'arrête la légende, de sorte que l'on ignore encore ce que répondit le fils et ce que fit le père.

CHRONIQUEUR.

Sault au Récollet, 22 déc. 1869.

POST-SCRIPTUM.—Il conviendrait, maintenant, de donner sur cette grande question, une exposition de la vraie doctrine catholique ; mais le temps me manque en ce moment.

NOTE *ex abun,duntiâ juris.*—J'ai appris qu'un écrivain de la

ville prétend que dans cette question, la défense doit être aussi habile, aussi longue, aussi brillante, aussi bien signée que l'attaque : faute de quoi la cause se trouverait compromise.

Comme j'ai été le seul, jusqu'à présent, à entreprendre la défense du Pape contre l'attaque de Mgr. d'Orléans, il ne paraîtra pas hors de propos que je fasse quelques observations sur la remarque de cet écrivain, très-distingué, dit-on : ce dont j'ose me permettre de le féliciter.

Sans aucun doute, dans le cas présent, la défense est inférieure à l'attaque sous le rapport de l'habileté, de la longueur, de l'éclat,voire même de la signature : mais qu'est-ce que cela prouve ?

Si un pauvre diable voit ce qu'il a de plus cher attaqué, sur la grande route, par un gentilhomme de haute taille, portant des armes brillantes, habile à frapper d'estoc et de taille, s'en suit-il qu'il devra le laisser libre de tout occire, parce que lui, pauvre roturier, se trouve n'avoir aucun des avantages de ce fier spadassin ? Ou devra-t-il tourner les talons et fuir ignominieusement, en abandonnant sa famille à l'ennemi ? Pourquoi, s'il rencontre dans sa main un gourdin solide, manquât-il de poli, ou même le caillou du petit David en face du géant Goliath, ne s'en servirait il pas pour écorcher un peu la peau délicate de son adversaire, sinon pour l'assommer ? Faut-il préalablement qu'il courre chez le peintre pour faire vernir son bâton ? Oserez-vous lui reprocher de ne pas fuir, quand il sent couler dans ses veines le vieux sang gaulois, et de suivre les traditions de ses pères qui lui ont appris qu'il n'est pas sans utilité de succomber avec honneur les armes à la main et qu'il est glorieux de mépriser l'axiome—*the better part of valor is safet y in flight?* M. l'écrivain ignore-t-il que l'humble défenseur n'a pas eu, comme l'auteur de la brochure, plusieurs mois pour limer son travail.

Faudra-t-il aussi attendre qu'il ait reçu un brevet de membre de l'académie pour pouvoir combattre d'égal à égal, et être autorisé à dire alors à son adversaire, avec toute l'élégance du bon ton ; — « illustre accadémicien, j'ai l'honneur

de vous dire qu'il me semble, sauf meilleur avis, que Votre Grandeur blesse ma foi et mon amour, en attaquant, le Souverain Pontife ? »

Si donc, Chroniqueur se trouve avoir la force suffisante pour crever sans façon ce brillant ballon, rempli d'un gaz fétide, qu'importe qu'il ait moins de grâce et d'habileté que celui qui l'a fabriqué et gonflé ? Qu'importe, qn'il ignore l'art d'en faire ? Qu'importe, pourvu qu'il crève le ballon, que ce soit avec un pieu ou un caillou, au lieu d'un magnifique stylet incrusté d'ivoire ? Le but principal n'est-il pas atteint ? S'il vous est permis d'en douter, il est permis à d'autres de l'espérer. Dans tous les cas, n'eut-on pas fait autre chose que de montrer que ce ballon renferme la peste, n'est-ce pas un service réel ?

L'Abbé Guénée avait-il l'esprit brillant, l'habileté, la faconde inépuisable de Voltaire, et pourtant ne l'a-t-il pas très-efficacemeut démasqué ? Combien d'autres ont agi de la sorte, en réfutant solidement une foule d'écrits plus longs, plus habiles, plus brillants, voire même mieux signés que les leurs ? Ont-ils donc si mal fait ?

En admettant l'argument de M. l'écrivain, la vérité resterait sans défense, assez souvent, parceque les bons et solides défenseurs de la vérité s'occupent plus du fond que de la forme. Sans quoi, il faudrait admettre qu'un brillant vernis est absolument indispensable pour rendre la vérité acceptable.

Faudra t-il être un orateur brillant, fécond, improvisateur, comme l'ex-père Hyacinthe, pour monter en chaire et réfuter ses erreurs ? Quel long silence alors dans la chaire de vérité !

Mais si l'on peut instruire solidement du haut de la chaire, et y réfuter convenablement les ennemis de l'église, sans toutefois posséder leur brillante façonde, pourquoi ne le pourrait-on pas avec la plume, pourvu que la rhétorique, la logique, la science y soient passablement respectées ?

Dans le cas présent, il ne s'agit pas de faire assaut de qualités brillantes ou oratoires ; c'est, avant tout, une question de théologie, de logique, d'histoire et de bon sens. C'est à Mr.

l'écrivain à montrer que ces conditions, les seules essentielles et requises, après tout, manquent dans la chronique.

Quant à la longueur, par quelle logique M. le censeur prouverait-il que toute défense doit nécessairement se mesurer sur la longueur de l'attaque ?

N'y a-t-il pas compensation dans l'actualité et la promptitude de la rétorque ? Faut-il attendre, dans une brusque attaque, que toute la garnison soit sous les armes pour courir à la défense ; et dans un incendie, que tous les pompiers soient au complet, avant que de jeter une goutte d'eau ?

Dans cette lutte à la course, si la chronique, malgré ses grosses jambes qui vous paraissent trop courtes, arrive sûrement au but, que lui importe que l'on admire davantage l'élégance, la finesse et la longueur des jambes de son adversaire ? *Sic currite ut comprehendatis*

Au reste, il y a un moyen bien simple de rémédier à l'imperfection de la défense, c'est que M. l'écrivain daigne lui-même repousser l'attaque par une brochure de 88 pages, ayant toutes les qualités qu'il admire dans celle d'Orléans. Ainsi, Chroniqueur combattra comme un rustre, avec son gourdin. et M. l'écrivain comme un Académicien habile et brillant. Dans ce cas, il faudra jouer de malheur si notre adversaire sort de la bataille sans quelques bons horions. Allons, M. l'écrivain, prenez votre plus belle plume, et montrez votre valeur. Après tout, l'adversaire n'est plus aussi fier qu'à son arrivée ici ; qui sait ? Peut-être aurez-vous la gloire de l'achever ?

Enfin, puisque notre ami le censeur est un écrivain de profession, s'il croit à la bonté de son argument, quelque malin pourrait peut-être en conclure qu'il doit avoir une haute idée de son savoir-faire ; car, dit-on, il est souvent sur la défense.

Pour ma part, j'aime à le croire plus modeste, et je préfère croire qu'il offense plus la logique et le bon sens que l'humilité.

Proverbe :—*He, who lives in a glass house. s unwise to throw stones al other people.*

CHRONIQUEUR.